

DGS - CELLULE MAITRISE DES RISQUES ET AMELIORATION CONTINUE

Contrôle Interne Financier



MARIAC





Cellule maitrise des risques et amélioration continue

LES PROCESSUS FINANCIERS DE L'UNIVERSITE DE BOURGOGNE

1-Processus rémunération

- A-Prise en charge administrative
- B-Gestion administrative de la paie
- C-Pré-liquidation et contrôle interne de la paie
- D-Post-paie
- E-Déversement de la paie

2-Processus parc immobilier/investissement

- A-Prise de décision acquisition d'un bien à l'actif
- B-Entrée d'un actif
- C-Inventaire/suivi du patrimoine
- D-Sortie d'un actif

3-Processus contrat de recherche

- A-Montage de projet
- B-Conventions de recherche
- C-Achats relatifs à la recherche
- D-Justification conventions de recherche

4-Processus dépenses/commande publique

A-Du besoin à l'engagement juridique

- a-Expression du besoin
- b-Achat
- c-Engagement juridique

B-De la réception au paiement

- a-Réception et validation du service fait
- b-Contrôle de la facture et archivage
- c-Paiement

5-Processus recettes

- A-Engagement, constatation
- B-Liquidation
- C-Prise en charge
- D-Recouvrement, encaissement, rapprochement

6-Processus budget

- A-Elaboration du budget
- B-Suivi budgétaire

7-Processus trésorerie

- A-Gestion de la trésorerie
- B-Régies
- C-Compte bancaire

8-Processus états financiers/clôture comptable

- A-Comptabilisation des opérations et préparation clôture
- B-Clôture comptable



Cartographie des risques comptables et financiers

Processus	Sous-Processus	Référence Risque	Risque inhérent	Typologie										Cotation Brute			Dispositif de Maîtrise	Cotation Nette			Commentaires	Mise à jour	
				Exhaustivité	Régularité	Exactitude	Sécurité	Respect des délais	Impact	Prévisibilité	Cotation Brute	Critère	Niveau de maîtrise	Critère Netto									
REMUNERATION	Prise en charge administrative	REM01	Risques liés à un recrutement inadapté ou infructueux												3	2	6	Conséquences : coût du contrat, coût des formations, engagement établissement, image, risque sur l'activité. Nécessaire adaptation à l'environnement et au contexte socio-économique. Dépendance à la stratégie de l'établissement en matière de recrutements. Campagne d'emploi, dialogues d'objectifs et de moyens, process ouverture concours et mutations. Développement d'une GPEC, d'un référentiel des métiers à l'UB pour les Biats. Mise en place pour les Biats non titulaires, d'un suivi spécifique des nouveaux recrutés contractuels (service de développement des RH), attention portée sur les délais de recrutement (périodes d'essai, fin de contrat...). Les postes techniques et d'encadrement en suppléance, certains métiers sont difficiles à pourvoir.	Elevé	Partielle		Un outil de gestion des candidatures serait un gain considérable. Les circuits d'information et de communication sont à améliorer. Une réflexion sur les modes de diffusion des offres pourrait être menée en fonction des offres d'emploi. Le risque est majoré dans le cadre des recrutements pour suppléances : l'expérimentation d'un poste de remplacement est une solution qui répond aux besoins. Le cadre réglementaire en matière de publicité est de plus en plus contraignant (Décret n°2018-1351 relatif à l'obligation de publicité des emplois vacants, Décret n° 2021-1450 relatif au contrat post doctoral etc.)	03/07/2023
REMUNERATION	Prise en charge administrative	REM02	Réalisation d'un recrutement en l'absence de crédits disponibles (SPE)	X		X									2	1	2	Recrutement validés en DOM et peu nombreux.	Faible	Complète			03/07/2023
REMUNERATION	Prise en charge administrative	REM03	Réalisation d'un recrutement contractuel en l'absence de crédits disponibles (BIATSS)	X		X									3	2	6	Utilisation de la DAR dématérialisée pour les recrutements contractuels sur fonds propres, circuit qui comprend plusieurs niveaux de validation : Service, composante ou laboratoire, Pôle Finances, RH, validation finale DGS. Le circuit est bien maîtrisé. Vérification des disponibilités des crédits par les Composantes et le Pôle Finances. Engagement de la responsabilité du Responsable Administratif et du Doyen. Pas de suivi des recrutements hors DOM, l'impact budgétaire peut être important.	Elevé	Partielle			03/07/2023
REMUNERATION	Prise en charge administrative	REM04	Non respect des conditions légales d'embauche d'un vacataire d'enseignement (SPE)												2	1	2	3 décrets concernés : le décret général et décret disciplines médicales et odontologie. Le dépôt des dossiers peut être tardif. Pour le paiement, jurisprudence avec indemnité à hauteur du service fait, envoi d'un courrier par l'UB. Blocage dans Sage. Fiche de rémunération en composante. Volumétrie faible. Chaque vacataire reçoit le MOP de dépôt de dossier dématérialisé, il est précisé les conditions de recrutement.	Faible	Partielle		Une amélioration est constatée, le SPE est sollicité en amont. Cette année, 5 dossiers de vacataires non recrutables ont été enregistrés sur un total de 2705 dossiers.	03/07/2023
REMUNERATION	Prise en charge administrative	REM05	Embauche illégale de salariés												2	2	4	Le service Biats fait face plus fréquemment à des situations d'urgence concernant l'emploi de salariés étrangers. Les dossiers sont complexes, la réglementation évolue régulièrement. Le pôle des RI est très impliqué dans cette partie de processus. La préfecture de Moselle a formé récemment des gestionnaires de l'UB.	Moyen	Partielle			03/07/2023
REMUNERATION	Prise en charge administrative	REM06	Prise de service d'un agent en l'absence de DAR validée	X											3	1	3	Communication intense des services de gestion (mails, intranet, calendriers de gestion), régularisation en urgence si nécessaire. Le service Biats procède à des alertes le cas échéant, impact RH élevé lorsque cela se produit. Quelques cas surtout sur les sites territoriaux.	Moyen	Complète			03/07/2023
REMUNERATION	Gestion administrative de la paye	REM07	Rémunération à tort ou absence de rémunération de personnels (mise à jour des effectifs au vu de l'évolution de leur situation administrative)	X	X	X									3	1	3	Pour les contractuels, la prise en charge financière comporte obligatoirement une date de fin de contrat, c'est un contrôle bloquant. Risque avec une fréquence faible pour les renouvellements non passés en paye. Problématique des fiches de rémunération des vacataires administratifs qui sont encore en format papier et qui peuvent parfois être saisies deux fois. Le logiciel SAGHE a permis de sécuriser le circuit pour les vacataires d'enseignement. Pour les titulaires, le gestionnaire saisit la modification pour une répercussion en paie. Risque très faible pour les mobilités des titulaires. Très rare pour les départs en retraite. Avec Siliam, les risques sont plus modérés, il est possible de développer des requêtes de position administrative. Le suivi est important mais la fluidité n'est pas toujours parfaite pour les arrêtés pris par le Rectorat. Tous les mois, l'agence comptable contrôle un échantillon des fiches de paie éditées par la DRFIP, en amont de l'édition des fiches de paie. Aux Services SPE et BIATSS: un tableau de suivi des mouvements de personnels est mis en place. Les trop-perçus sont recouverts par l'agence comptable.	Moyen	Complète			03/07/2023



Cartographie des risques comptables et financiers

Processus	Sous-Processus	Référence Risque	Risque inhérent	Typologie										Cotation Brute			Cotation Nette			Commentaires	Mise à jour	
				Exhaustivité	Régularité	Exactitude	Sécurité	Respect des procédures	Intégrité	Précision	Fiabilité	Complétude	Impact	Cotation Brute	Cotation Nette	Niveau de maîtrise	Cotation Nette					
REMUNERATION	Gestion administrative de la paye	REM08	Risques de probité : agents fictifs dans base de rémunération, sécurité sur les saisies et modifications de RIB, changement d'échelon, de chevron, avenants contractuels.			X									2	1	2	Faible	Complète			28/06/2023
REMUNERATION	Gestion administrative de la paye	REM09	Saisie de données de paye en dehors de la période autorisée (pendant la période de contrôle)			X									2	2	4	Moyen	Complète		Une requête d'identification des mouvements de saisie de date à date est mise en place dans Siham pour que le contrôle soit complet.	03/07/2023
REMUNERATION	Gestion administrative de la paye	REM10	Les données dans SIHAM ne correspondent pas à la situation réelle de la personne employée			X	X								2	2	4	Moyen	Partielle		Des fiches sont envoyées à l'ensemble des agents pour mise à jour des données dans SIHAM. Tout ce qui déclenche de la rétroactivité entraîne forcément un écart. Cas de gestion rétroactive : - Il peut y avoir un décalage entre Congé Maladie Ordinaire et l'octroi d'un CLD (décision du comité médical, l'établissement n'a pas la main). - Arrêté de reclassement : contrainte externe, l'établissement n'a pas la main sur la transmission des documents. Saisie en gestion administrative dans SIHAM soit sur la base d'une pièce, soit pour pouvoir produire la pièce. Les mouvements de paie sans pièce ne sont pas validés ou sont supprimés. Temps partiel : absence de modification de la quotité ou impact indemnité si changement, le service Biats n'a pas toujours l'information de la part des composantes.	03/07/2023
REMUNERATION	Gestion administrative de la paye	REM11	Les données de gestion administrative et de préliquidation du dossier de l'agent ne sont pas justifiées par des pièces			X									2	1	2	Faible	Complète		Siham permet d'anticiper les saisies et de préparer la paie au fil de l'eau.	28/06/2023
REMUNERATION	Gestion administrative de la paye	REM12	Les documents comptables et pièces justificatives sont classés ou archivés de manière impropre			X									1	1	1	Faible	Complète		Risque lié au suivi du classement et de l'archivage en cas d'absences prolongées des gestionnaires ou de vacance de postes, encadrement renforcé des titulaires, supervision.	28/06/2023



Cartographie des risques comptables et financiers

Processus	Sous-Processus	Référence Risque	Risque inhérent	Typologie										Cotation Brute	Dispositif de Maîtrise	Cotation Nette			Commentaires	Mise à jour			
				Exhaustivité	Régularité	Exactitude	Sécurité	Respect des délais	Précision	Fiabilité	Contrôle	Crédibilité	Niveau de maîtrise			Crédibilité Nette							
REMUNERATION	Gestion administrative de la paye	REM13	Paiement d'agents avec service fait fictif ou paiement indu de primes.	X										3	2	6	Service fait fictif. Pas de risque pour les fonctionnaires, établissement d'un état liquidatif. Pour les contrats vacataires Biats (vacations administratives), les fiches de rémunérations papier ne sont pas toujours fiables. Elles peuvent être fausses, elles sont parfois transmises sans service fait et corrigées a posteriori. Cela génère des trop-perçus. Elles sont parfois saisies 2 fois. Cela représente un volume élevé de traitement. La mise en place d'un outil de traitement dématérialisé de traitement permettrait de fiabiliser le système, de rationaliser la gestion et de gagner en fluidité dans les circuits. Les contrats vacataires d'enseignement sont maintenant dématérialisés dans SAGHE, le risque a fortement diminué. SAGHE a permis de renforcer la fiabilité du service fait pour les heures d'enseignement par la mise en place de circuits de validation et d'une certification finale par le directeur de composante. Suite aux DOM, une enveloppe globale d'heures est attribuée à chaque composante, des quotas sont définis en composante pour la charge d'enseignement. Le nombre d'heures attribuées est bloquant, la demande de hausse de l'enveloppe doit être motivée auprès du central et validée par la gouvernance. Règles d'incompatibilité bloquantes dans Sague pour le paiement injustifié d'heures d'enseignement. (Quota maximum d'heure au niveau des plans de formations et de l'enseignant) Risque pour les heures RITM attribuées par la COMUE. Il est difficile d'identifier les interlocuteurs pour le SF en composantes. Contrôle sur pièces du SPQRH.	Elevé	Partielle				03/07/2023
REMUNERATION	Gestion administrative de la paye	REM14	Prise en charge hors délai pour paiement d'un agent (nouveaux arrivants)	X	X									2	1	2	Réalisation d'acomptes pour les nouveaux arrivants.	Faible	Complète	L'agent comptable engage entièrement sa responsabilité et il n'est pas obligé de procéder à un acompte. Le calendrier des paies est connu de tous en début d'année universitaire.	28/06/2023		
REMUNERATION	Gestion administrative de la paye	REM15	Eléments de rémunération erronés			X								3	3	9	Vérification exhaustive a priori par le SPQRH (le contrôle de la paie ne peut pas être hiérarchisé), automatisme de certains mouvements, risques d'erreurs limités. Autocontrôle des gestionnaires, sensibilisation forte de l'encadrement du SPE et BIATSS. L'agence comptable effectue un contrôle a posteriori par échantillonnage. Contrôle de cohérence par la DGFP. Dispositif de maîtrise complet. Des risques demeurent concernant les indemnités car la gestion est manuelle. Les journaux de paye provisoires sont également transmis aux Composantes pour vérification.	Elevé	Complète	Contrôle de cohérence des éléments budgétaires (HC, vacations d'enseignement, vacations administratives, indemnité de jury, convention recherche, convention FC) lors du processus de déversement de la paie dans SIFAC par le Pôle Pilotage et le Pôle Finances.	28/06/2023		
REMUNERATION	Gestion administrative de la paye	REM16	Non respect des règles de cumul de rémunérations (activité principale, activités accessoires)	X										2	2	4	Risque d'atteinte à la probité. Le paiement des vacataires d'enseignement n'est pas possible avant autorisation de cumul signée. A compter de septembre 2022, pour l'enseignement supérieur, dispositif autorisation de cumul remplacé par une déclaration préalable. Biats : complexité d'application du dispositif Raffarin. La gestion est manuelle, le taux de rémunération est fixé réglementairement et dépend de la catégorie de l'agent. Ce qui n'est pas toujours compris. Le contrôle est possible par le SPQRH dans le cadre de la campagne de RAPP. Les chefs de service ont pour responsabilité de vérifier les emplois du temps des agents qui sont sous leur responsabilité pendant leur période de travail. Les vacations administratives ne peuvent pas être réalisées pendant les heures de travail et doivent faire l'objet d'une autorisation préalable de l'employeur principal. Risque pour l'université.	Moyen	Partielle	La mise en place prochaine d'un outil de gestion des congés, emplois du temps devrait faciliter le contrôle de cohérence.	28/06/2023		
REMUNERATION	Gestion administrative de la paye	REM17	Les conséquences financières des grèves sont mal liquidées	X	X									1	2	2	C'est du déclaratif. Pour les enseignants, possible de contrôler : contrôle du service fait du cours. Les Composantes envoient un état de grève au SPE et BIATSS. Pour les BIATSS : bien suivi avec un état de présence du personnel le jour de la grève transmis au Service Central. Message des Services Centraux pour rappeler la procédure. L'état liquidatif a été harmonisé entre le Biats et le SPE, cela permet un gain de fiabilité.	Faible	Complète	Suivi difficile pour les enseignants & enseignants-chercheurs. Le SPE a mis en place un plan de contrôle à tracer en croisant les remontées composantes et la paye liquidée. Contrôle ponctuel mais systématique. Pour les hospitalo-universitaires, impossibilité de contrôler.	03/07/2023		
REMUNERATION	Gestion administrative de la paye	REM18	Les retours a posteriori de l'Agence comptable (2ème contrôle après celui du contrôle interne de la paie) ne sont pas traités ou traités avec délais	X										1	1	1	Retours sur la forme, l'agence comptable peut annuler une paye.	Faible	Complète	Cela arrive exceptionnellement.	28/06/2023		
REMUNERATION	Gestion administrative de la paye (NBI)	REM19	Non interruption alors que le bénéficiaire n'exerce plus les fonctions éligibles	X										2	1	2	Contrôles sur dossier agent. Pas de risque sur le personnel entrant car pas de NBI payée sans pièces. Mais risque si mouvement de personnels internes : pas de contrôle de l'état NBI de la DRFP. Contrôle du service Biats, cartographie mise à jour régulièrement.	Faible	Complète	La NBI concerne une centaine de personnes à l'UB. Risque lors des changements de postes et bubli (parfois volontaire / politique) de changement / suppression de NBI.	03/07/2023		
REMUNERATION	Gestion administrative de la paye (NBI)	REM20	Erreur de calcul (nombre de points erroné)			X								2	1	2	Risque d'attribution du mauvais nombre de points. Délibération CA, arrêté individuel. Contrôle AC également.	Faible	Complète		28/06/2023		
REMUNERATION	Gestion administrative de la paye (NBI)	REM21	Absence ou erreur de saisie	X										2	1	2	Se produit exceptionnellement, régularisé.	Faible	Partielle	L'agent reçoit un courrier avec copie de l'arrêté.	28/06/2023		



Cartographie des risques comptables et financiers

Processus	Sous-Processus	Référence Risque	Risque inhérent	Typologie										Cotation Brute	Dispositif de Maîtrise	Cotation Nette			Commentaires	Mise à jour			
				Exhaustivité	Régularité	Exactitude	Sécurité	Respect des délais	Intégrité	Précision	Fiabilité	Contrôle de la durée	Créabilité			Niveau de maîtrise	Créabilité Nettes						
REMUNERATION	Gestion administrative de la paye (Primes)	REM22	Non respect des critères d'attribution												3	2	6	Le seul risque est dans les heures saisies dans SAGHE pour l'offre de formation. Un contrôle est mis en place conjointement par le Pôle pilotage et le SPE. Les primes des Enseignants/EC sont comprises dans une fourchette précisée dans un décret. PRR/PCA : tableaux votés en CA, primes vérifiées par SPE, AC et SQPRH. Primes CAIS pour les charges de mission : contrôle de l'AC, une lettre et un rapport sont fournis en pièces. Vote des demandes de dérogations pour les heures complémentaires sont votées au CA, contrôle de l'AC. Dispositif de maîtrise complet pour le SPE. L'attribution de l'IFSE pour les Biatts est votée en CA, l'acte est signé par l'ordonnateur. Vote d'un cadre réglementaire et application par l'établissement dans le cadre d'une fourchette. Etat liquidatif de l'ordonnateur pour justifier auprès de l'AC.	Elevé	Complète			03/07/2023
REMUNERATION	Gestion administrative de la paye (Primes)	REM23	Non respect des règles d'incompatibilité et des dispositions réglementaires	X											3	1	3	Contrôle par requêtes SQPRH et AC.	Moyen	Complète	Prime de fin d'année pour les agents contractuels BIATSS non basée sur un texte réglementaire (au niveau du ministère). Le montant est voté au CA et va être intégré aux contrats au moment de leur renouvellement.	03/07/2023	
REMUNERATION	Gestion administrative de la paye (Avantages en nature)	REM24	Non respect des dispositions réglementaires	X											2	1	2	Pour les concessions de logement, une vingtaine en NAS sur l'université, le PAI transmet les états au services Biatts qui paie. La cartographie des NAS est approuvée par le CI et votée au CA, elle a été mise à jour en mars 2022 et est cadrée réglementairement.	Faible	Complète	Au moment du passage au prélèvement à la source, le paiement du montant a été synchronisé avec la période d'occupation du logement. Le montant de la CSG et CRDS est inclus dans le montant imposable.	28/06/2023	
REMUNERATION	Gestion administrative de la paye (Avantages en nature)	REM25	Absence de déclaration, déclaration partielle ou erronée	X	X	X									2	1	2	Calcul des charges par le pôle patrimoine, établissement d'une facture par le pôle finances, facture de régularisation en début d'année, l'agence comptable envoie une facture acquittée une fois le règlement effectué.	Faible	Complète		28/06/2023	
REMUNERATION	Gestion administrative de la paye (Suivi des temps d'activité (BIATSS))	REM26	Absence ou erreur dans le suivi des congés payés, absence de stratégie de validation	X	X	X									3	2	6	Le suivi des congés payés fait l'objet de gestions atomisées en composantes, laboratoires et services, des outils de suivi disparates sont mis en place avec un système hybride (base informatique, circulation de feuilles papier pour les autorisations). Les gestions ne sont pas harmonisées d'une structure à une autre. Risque de probité. Les structures engagent leur responsabilité sur le décompte des congés. Peut faire l'objet d'un audit. Contrôles partiels, pas d'harmonisation des procédures. Les tableaux destinés aux provisions de congés payés sont transmis à l'agence comptable par chaque service. Suivi spécifique DGS sur nombre de jours déposés sur CET au delà d'un seuil de 15 jours par an. Echange au niveau des services Biatts et de l'AC sur les données nécessaires au niveau comptable, recoupements, contrôles sur les éléments à disposition.	Elevé	Partielle	L'acquisition d'un logiciel de gestion des EDT, des congés, des heures supplémentaires, du télétravail. Un cahier des charges a été préparé en 2022.	03/07/2023	
REMUNERATION	Gestion administrative de la paye (Suivi des temps d'activité (BIATSS))	REM27	Suivi de récupération des heures supplémentaires non maîtrisé (non décompte des CP et report sur le CET)	X	X										3	3	9	Les heures supplémentaires sont instruites par les Chefs de service qui se réfèrent à la réglementation mise en place en 2002 sur la RIT. Une marge est laissée à l'interprétation, les suivis ne sont pas toujours réalisés. Une pointeuse ou un suivi traçable dans un système d'information permettraient d'harmoniser et de mieux contrôler.	Elevé	Partielle	L'acquisition d'un logiciel de gestion des EDT, des congés, des heures supplémentaires, du télétravail. Un cahier des charges a été préparé en 2022.	03/07/2023	
REMUNERATION	Gestion administrative de la paye (BIATSS)	REM28	Suivi du télétravail	X	X	X									3	2	6	Le télétravail concerne désormais 600 agents qui bénéficient d'un protocole individuel. Recensement trimestriel pour le forfait télétravail par le service Biatts via dépôt sur Navexo (déclaratif). Forfait plafonné à 253,44 euros par an. La gestion du suivi du télétravail dans les services peut s'avérer difficile.	Elevé	Partielle	L'acquisition d'un logiciel de gestion des EDT, des congés, des heures supplémentaires, du télétravail. Un cahier des charges a été préparé en 2022.	03/07/2023	
REMUNERATION	Gestion administrative de la paye	REM29	Requalification de la situation des congés et absences a posteriori	X	X										2	1	2	Automatismes dans Siham comme pour jour de carence. Les repercussions des requalifications sur les primes se font manuellement. Des contrôles permettent d'apporter des actions correctives.	Faible	Partielle	Etat nominatif de gréviés intervient 15 jours après remontée ministère pour ajustement de la paye. Les arrêts de travail arrivent parfois tardivement dans les services notamment pour les hospitalo-universitaires du fait de la double gestion UB-CHU,	03/07/2023	
REMUNERATION	Gestion administrative de la paye (CET)	REM30	Erreur dans le suivi et valorisation des CET payés aux agents	X	X										2	1	2	Tableau EXCEL de suivi des demandes de CET : centralisation au niveau du pôle RH-Biatts. Transmission de la demande au Service BIATSS. Suivi au sein de l'UR. Contrôle au niveau du Service BIATSS. Les CET mis en paiement, et le "stock" de CET en fin d'année est mis en cohérence avec le suivi effectué à l'AC.	Faible	Partielle	Un logiciel de suivi serait mieux qu'un suivi XLS. Besoin d'une application de suivi des congés	28/06/2023	
REMUNERATION	Pré-liquidation et contrôle interne de la paye	REM31	Les heures complémentaires saisies dans SAGHE sont erronées ou fictives	X	X	X									3	1	3	SAGHE permet de vérifier le service fait mais repose sur un circuit déclaratif. La partie Pilotage peut être améliorée au niveau des composantes. Les enseignants ont un accès à SAGHE. Pour les VAE, le circuit est toujours papier, le PV de jury doit être joint signé. Les fiches de rémunération d'heures de vacances d'enseignement ont presque disparu. Le circuit des paiements est sécurisé.	Moyen	Complète	Les secrétariats pédagogiques vérifient l'effectivité du service fait : la procédure de vérification du service fait est propre à chaque composante, les heures peuvent parfois être validées par le responsable pédagogique dont la responsabilité est engagée. Manque de contrôles parfois. Le SPE sensibilise régulièrement les Directeurs de composantes, Instituts ou écoles sur le fait qu'ils engagent leur responsabilité lorsqu'ils certifient les heures.	03/07/2023	
REMUNERATION	Pré-liquidation et contrôle interne de la paye	REM32	Reconduction automatique d'une prime exceptionnelle ou d'une NB (Biatts)	X	X										2	1	2	Toutes les majorations présentent une ligne spécifique avec date de début et date de fin. Toutes les primes majorées font l'objet d'un seul versement en fin d'année. Techniquement très restreint à certains types de primes. Tableau de suivi mensuel par le Pôle Pilotage sur les primes versées dans le cadre de la MS. Contrôle du Service BIATSS.	Faible	Complète	Les primes des enseignants ne sont pas majorées : PRES, PCA, PES, PRR.	28/06/2023	



Cartographie des risques comptables et financiers

Processus	Sous-Processus	Référence Risque	Risque inhérent	Typologie										Cotation Brute			Dispositif de Maîtrise	Cotation Nette			Commentaires	Mise à jour
				Exhaustivité	Régularité	Exactitude	Sécurité	Précision	Intégrité	Actualité	Fiabilité	Complétude	Impact	Fréquence	Critère de mesure	Critère de mesure		Niveau de maîtrise	Critère de mesure			
REMUNERATION	Pré-liquidation et contrôle interne de la paye	REM33	Défaillance d'intégration des fichiers de paye (SAGHE ou autres) dans SIHAM	X	X	X									2	2	4	Le risque est un peu plus élevé dans Siham que dans Wirpaïe. Si l'intégration indémittaire sur forts volumes n'est pas correcte, les agents doivent être supprimés un par un. Les patch Siham peuvent entraîner des régressions sur d'autres éléments.	Moyen	Partielle	L'Amue travaille sur la possibilité de supprimer une intégration après prise en charge de la bande gest. Une procédure d'intégration a été mise en place avec un système de tickets pour que les intégrations soient réalisées à tour de rôle en interne.	03/07/2023
REMUNERATION	Pré-liquidation et contrôle interne de la paye	REM34	Notification de saisie sur traitement	X											1	1	1	Réception AC et transmission DRFIP	Faible	Complète		03/07/2023
REMUNERATION	Pré-liquidation et contrôle interne de la paye	REM35	Absence de tenue d'un fichier de suivi	X	X	X									1	1	1	Existence fichier Excel tenu par Agence comptable alimenté au fur et à mesure. Fichier DRFIP pour le suivi.	Faible	Complète		03/07/2023
REMUNERATION	Pré-liquidation et contrôle interne de la paye	REM36	Les données de paye n'ont pas été correctement prises en compte par la DRFIP pour la production des bulletins de paye	X	X	X									1	1	1	Contrôles a priori de l'agence comptable, échantillons de paie calculés, contrôle des fichiers de retour de paie par SQRH, fiches de liaisons mises en place avec la DRFIP en lien avec Siham. Éléments supprimés par la DRFIP, analyse des rejets. Outil DRFIP fiable.	Faible	Complète	Niveau DRFIP. Contrôle par retour des fiches de liaison. Il existe une traçabilité des contrôles à l'agence comptable (classeur excel et CR pour chaque contrôle).	03/07/2023
REMUNERATION	Pré-liquidation et contrôle interne de la paye (Primes)	REM37	Erreur dans le calcul des proratisations des indemnités Biats			X									3	2	6	Les gestionnaires suivent les temps partiels, les absences, les rappels indemnitaires au fil de l'eau. Cependant il peut y avoir des erreurs lorsque les agents changent de quotité rémunérée, sont renouvelés. Exceptionnel. Les trop perçus sont liés à des décalages. Contrôle par Service Contrôle Interne de Paye - états DRFIP fournis pour la proratisation.	Elevé	Complète	Les récentes campagnes de revalorisation n'ont pas comporté d'erreurs, la supervision du processus est robuste.	03/07/2023
REMUNERATION	Pré-liquidation et contrôle interne de la paye (Primes)	REM38	Erreur dans le calcul des primes et retenues	X		X									2	3	6	Chaque gestionnaire vérifie ses mouvements pour les saisies individuelles, plusieurs regards sont portés sur la gestion collective. Les contrôles sont nombreux, le SQRH effectue des contrôles de cohérence et vérifie la proratisation des traitements en lien avec l'indémittaire. Pour les ISS, la subrogation va être généralisée d'ici fin d'année 2023. La méthode est différente pour les hospitalo-universitaires pour laquelle le CHU applique déjà la subrogation pour les AVT. Atteinte attestation agent, décalages possibles. Le SQRH vérifie des calculs. Contrôles de l'AC également.	Elevé	Complète	Le passage en subrogation des ISS est en cours. La sécurité sociale effectue le calcul, des simulateurs pour l'établissement sont mis en place. Baisse du risque de trop perçu. Suivi à mettre en place sur la subrogation.	03/07/2023
REMUNERATION	Pré-liquidation et contrôle interne de la paye (Liquidation)	REM39	Paramétrage informatique absent ou erroné des éléments de liquidation permanents	X	X										1	1	1	Le SQRH envoie les bases de calcul à la DRFIP qui effectue les calculs.	Faible	Partielle	Niveau DRFIP. Contrôle par retour des fiches de liaison.	28/06/2023
REMUNERATION	Pré-liquidation et contrôle interne de la paye (Liquidation)	REM40	Application du mauvais régime de SS	X	X										2	1	2	Paie faussée dans ce cas là. Actions correctrices : contrôle a priori du SQRH de la codification correcte par rapport à la situation de l'agent, contrôle exhaustif. Siham préalablement un triple de codification. Intervention manuelle. Vérification du gestionnaire également.	Faible	Complète	Pour les non-résidents fiscaux travail important réalisé pour appliquer le bon taux de SS. Risque sur les vacataires à la marge.	03/07/2023
REMUNERATION	Post-Paye (Ordre de payer)	REM41	Erreur lors du versement des acomptes			X									3	2	6	Le gestionnaire saisit le montant de l'acompte manuellement, un outil de calcul existe mais n'est pas utilisé par tout. Pas de blocage applicatif. Les erreurs potentielles sont de faible montant. Contrôle exhaustif, recouvrement en cas de trop perçu effectué par la DRFIP, l'acompte constituant une avance sur le budget de l'Etat. Pour le SPE, le risque est maîtrisé (calendrier et grille). Pour les Biats, risque de recouvrement lorsqu'il est mis fin au contrat de manière anticipée.	Elevé	Complète		03/07/2023
REMUNERATION	Post-Paye (Ordre de payer)	REM42	Erreur de liquidation sur le montant à payer			X									2	1	2	Réalisé par la DRFIP, pas une erreur de liquidation en tant que telle. L'outil DRFIP est national, les erreurs sont rares. Un échantillon de liquidation est transmis à l'AC.	Faible	Complète		28/06/2023
REMUNERATION	Post-Paye (Ordre de payer)	REM43	Pièces justificatives absentes, insuffisantes ou erronées à l'appui de l'ordre à payer	X											2	1	2	Ordre de payer, interface DRFIP. Délégation signature ordonnateur et comptable. Pour pièces jointes, cf risques 10 et 11.	Faible	Complète		03/07/2023
REMUNERATION	Post-Paye (Ordre de payer)	REM44	Enregistrement comptable erronés des rémunérations						X						2	3	6	Pour les comptes comptables, paramétrage DRFIP. Pour les imputations budgétaires et la répartition dans les différents budgets, le déversement de la paie se fait via Siham. C'est transparent pour l'agent. Un journal de contrôle est édité pour la masse salariale (P), contrôle des composantes. Blocage si pas d'imputation, indicateurs de suivi complétés par le PF. Formation à réitérer pour les composantes ou mode opératoire ?	Elevé	Complète	SIHAM a permis d'automatiser ce dispositif.	28/06/2023



Cartographie des risques comptables et financiers

Processus	Sous-Processus	Référence Risque	Risque inhérent	Typologie										Cotation Brute	Dispositif de Maîtrise	Cotation Nette			Commentaires	Mise à jour	
				Exhaustivité	Régularité	Exactitude	Sécurité	Rapprochement	Intégration	Impact	Prévisibilité	Criticité	Complexité			Criticité Nette	Niveau de maîtrise	Criticité Nette			
REMUNERATION	Post-Paye (Ordre de payer)	REM45	Ordre de payer transmis avec retard	X									3	1	3	Calendrier impératif DRFP. Transmission par mail de FOP possible également. 2 navettes par semaine pour les transmissions papier. Dispositif complet, calendrier respecté. 3 personnes peuvent transmettre FOP.	Moyen	Complète			28/06/2023
REMUNERATION	Post-Paye	REM46	Erreur dans le calcul de la masse à répartir		X								3	1	3	Le PDDQP est en charge du pilotage de la masse salariale et transmet les éléments au Pôle finances. Les heures complémentaires et les vacations sur les comptes génériques de paie sont répartis a posteriori sur chaque composante (771 et 773)	Moyen	Complète			03/07/2023
REMUNERATION	Déversement de la paye (Comptabilisation de la paye)	REM47	Erreurs dans le fichier KX transmis par la DRFP	X	X	X							2	1	2	Requête BO dans Siham. Rapprochement KX DRFP.	Faible	Complète		Différence entre fichier KX et montant réel de la paye de l'Agence comptable. Alors, correction à passer dans SIFAC.	03/07/2023
REMUNERATION	Déversement de la paye (Comptabilisation de la paye)	REM48	Allération du fichier généré par SIHAM pour le déversement dans SIFAC / défaillance de l'intégration	X	X	X		X					3	1	3	Renommage automatique.	Moyen	Complète			28/06/2023
REMUNERATION	inventaire comptable	REM49	Absence ou évaluation erronée des écritures de clôture (charges à payer et provision) relatives au CET	X		X							2	2	4	Les écritures de saisies sont comptabilisées au vu du suivi effectué au service BIATSS. Toutefois il s'agit d'une estimation : les dates réglementaires de remontée par les agents (alimentation CET et option) sont postérieures au calcul nécessaire à l'estimation. Le calcul est validé par les CAC.	Moyen	Partielle		Les tableaux de suivi AC et BIATSS ne répondent pas aux mêmes enjeux, une réflexion commune doit être menée sur ce point.	03/07/2023
REMUNERATION	inventaire comptable	REM50	Absence ou évaluation erronée des rattachements de fin d'exercice (charges à payer heures complémentaires, aides sociales, primes payées au trimestre, vacations payées au service fait, paies de l'année n payées en (n+1) + provision congés payés.					X					3	2	6	Mise en place des CAP, évaluations issues de l'exécutoire N-1, selon des méthodes validées par les CAC (les données remontées par les composantes ne sont pas suffisamment qualitatives). La charge à payer pour congés payés est estimée sur la base d'un recensement remonté par les composantes; mais les congés ne sont pas suivis de manière centralisée dans une application dédiée.	Elevé	Partielle		CAP des heures complémentaires et vacations d'enseignement évaluées par le Pôle Pilotage et transmises à l'Agence Comptable	03/07/2023

PLAN ACTION
PROCESSUS REMUNERATION
ANNEE 2023

PROCESSUS	RISQUE	ACTION	ACTEURS CONCERNES	ECEANCE	COMMENTAIRE ETAT AVANCEMENT ACTION	DATES ET % AVANCEMENT ACTION
REMUNERATION - Prise en charge administrative (recrutement)	Répondre aux besoins en recrutements, le traitement des candidatures est actuellement manuel (REM01)	Mise en place d'une plateforme numérique pour le dépôt et le traitement des candidatures Biatts	Dnum-Pôle RH	2023-2024	Mise en place de l'outil BEETWEEN qui permet la publication et la gestion des candidatures	Devis établi pour contractualisation : 85% Paramétrage et modalités de déploiement : 0%
REMUNERATION - Gestion administrative	Les données dans SIHAM ne correspondent pas à la situation réelle de la personne employée (suivi et MAJ des données) (REM10)	1) Les erreurs de paie sont nombreuses avant envoi DGFIP, mise en place d'un parcours de formation RH pour l'ensemble des gestionnaires RH 2) Traitement différencié UFR Sciences de santé et central dans gestion administrative des agents : Accompagnement SPQRH dans le cadre de réunions mensuelles : méthodologie, conseils, pistes d'organisation	Pôle RH-UFR des sciences de santé-Service développement des RH	Rentrée 2024		75%
REMUNERATION - Gestion administrative (gestion dématérialisée des rémunérations des vacances administratives)	Paiement d'agents avec service fait fictif ou paiement indu (REM13)	Déploiement d'un module de gestion des vacances administratives sur le modèle de SAGHE pour les vacances d'enseignement	Dnum-Pôle RH	2023-2024	en cours de réflexion	
REMUNERATION - Gestion administrative (gestion des congés et du télétravail)	paiement indus (indemnisation congés non pris, calcul indemnité forfaitaire de télétravail) (REM26+27+28+50)	Déploiement d'un module de gestion des congés et du télétravail	Dnum- Pôle RH	2024	Cahiers des charges technique et administratif rédigés pour un prestataire extérieur	20%
REMUNERATION - Contrôle interne paie	Maîtrise des risques de paie	Formaliser le plan de contrôle des mouvements de paie côté ordonnateur	Pôle RH	2023 reportée en 2024	D'autres priorités en cours	25%
Mise en place d'une procédure permettant de sécuriser la mise à jour des revues des habilitations en ce qui concerne les mouvements internes d'agents dans l'établissement	Incohérence affectation des personnels et habilitations informatiques sur logiciels métiers	Mettre en place une procédure qui permette l'information régulière des gestionnaires de revues d'habilitations lorsqu'une mutation interne a lieu, contrôle de cohérence	Pôle RH, composantes, DNUM	2023-2024	1er semestre 23/24, échange avec différents protagonistes	10%
Absence pour raison de santé des agents contractuels	paiement indu et difficulté de recouvrement en cas d'erreur	Subrogation des IJSS	Pôle RH/Santé - AC	fin 2023	Phase de test, généralisation au S1 23/24, reste à communiquer avec l'ensemble des gestionnaires	90%

Versions du document	Date	Commentaire
Version 1	20/10/2021	
Version 2	mai-22	
Version 3	01/10/2023	

Date :
Signature :



Cartographie des risques comptables et financiers

Processus	Sous-Processus	Référence Risque	Risque inhérent	Typologie							Cotation Brute			Dispositif de Maîtrise	Cotation Nette			Commentaires	Mise à jour
				Exhaustivité	Régularité	Exactitude	Sincérité	Rattachement	Imputation	Impact	Probabilité	Criticité Brute	Criticité		Niveau de maîtrise	Criticité Nette			
Parc Immobilier	Prise de décision d'acquisition de biens immobiliers	PIM01	Absence d'expertise pour les opérations immobilières qui le nécessite				X				3	1	3	Application de la circulaire de 2015, opération peu fréquente, pilotage pôle patrimoine	Moyen	Complète	1		22/03/2023
Parc Immobilier	Prise de décision d'acquisition de biens immobiliers	PIM02	Non-conformité de la procédure, décision prise par personne non habilitée, non-diffusion et non archivage de l'arrêté de prise de décision,	X							3	1	3	Une circulaire de 2015 précise la procédure et l'arrêté de prise de décision est archivé au PAJL.	Moyen	Complète	1	(Une convention à vérifier UFR Staps et Fédération de voile pour installation de locaux.)	06/04/2023
Parc Immobilier	Prise de décision d'acquisition de biens immobiliers Construction bâtementaire	PIM03	Risque lié à la volumétrie des opérations en lien avec les moyens humains disponibles, difficultés de recrutement, mise en place formelle d'un circuit de décision								3	2	6	La mise en place du Plan de relance, notamment, a entraîné une augmentation des opérations, les difficultés à recruter dans différents services génèrent des difficultés de communication, de suivi.	Elevé	Partielle	3	Dans le cadre de la mise en place du GT pilotage financier pour améliorer les prévisions budgétaires, proposition de mise en place d'une fiche visa pour la traçabilité, à déployer en 2023	06/04/2023
Parc Immobilier	Prise de décision d'acquisition de biens immobiliers Construction bâtementaire	PIM04	Mauvaise évaluation financière et en terme de besoins de l'opération / Risque de dépassement du coût initial								2	3	6	Impossible d'anticiper l'augmentation du coût des matériaux par exemple. Evaluation des besoins et de la programmation pertinentes.	Elevé	Partielle	3	Dans le cadre de la mise en place du GT pilotage financier pour améliorer les prévisions budgétaires, proposition de mise en place d'un outil de fiabilisation budgétaire	22/03/2023
Parc Immobilier	Prise de décision d'acquisition de biens immobiliers Construction bâtementaire	PIM05	Risque de dérive dans le temps i.e. dépassement du planning								2	2	4	Le risque principal est de perdre un subventionnement.	Moyen	Partielle	2		22/03/2023
Parc Immobilier	Prise de décision d'acquisition de biens immobiliers Construction bâtementaire	PIM06	Risque lié à la conformité lors de la réception du bâtiment (recours à la construction, mauvais suivi des opérations de garantie dont garantie décennale, non-traitement des non-conformités de la construction, risque de dysfonctionnement des installations)								3	1	3	Contrôles réguliers au niveau sécurité, vérifications techniques réglementaires, maintenance réalisés dans le cadre de la vie du bâtiment.	Moyen	Complète	1		22/03/2023
Parc Immobilier	Entrée de bien immobilier	PIM07	Risque lié au contrôle satisfaction maîtrise ouvrage (Travaux non complets, non respect du cahier des charges)	X							3	1	3	Le pôle patrimoine vérifie tout, il y a un chargé d'opérations immobilières qui suit les différents PPI.	Moyen	Complète	1		22/03/2023
Parc Immobilier	Entrée de bien immobilier	PIM08	Non-conformité des biens reçus au regard des réglementations particulières (H et S, sûreté nucléaire...)		X						3	1	3	Obligation d'une expertise au préalable avec un professionnel compétent. Existence de référents / organismes accrédités par rapport au secteur défini (autorité de sûreté nucléaire, commission génétique du ministère, direction départementale de protection de la population, etc.). L'uB valide ensuite ce qui est mis en œuvre.	Moyen	Complète	1		22/03/2023
Parc Immobilier	Entrée de bien immobilier	PIM09	Non existence et non transmission des pièces justificatives et comptables des biens immobiliers reçus (factures)	X	X						3	1	3		Moyen	Complète	1		22/03/2023
Parc Immobilier	Entrée de bien immobilier	PIM10	Absence ou mauvaise transmission des documents comptables des travaux achevés à l'agence comptable (non intégration à l'inventaire et au bilan)	X							3	1	3	Procédure pour la transmission du PV de service écrite en 2017. Mise en place de réunions régulières AC/PP.	Moyen	Partielle	2	Une amélioration est observée.	22/03/2023



Cartographie des risques comptables et financiers

Processus	Sous-Processus	Référence Risque	Risque inhérent	Typologie						Cotation Brute			Dispositif de Maîtrise	Cotation Nette			Commentaires	Mise à jour
				Exhaustivité	Régularité	Exactitude	Sincérité	Rattachement	Imputation	Impact	Probabilité	Criticité Brute		Criticité	Niveau de maîtrise	Criticité Nette		
Parc Immobilier	Entrée de bien immobilier	PIM11	Absence ou mauvais enregistrement des biens immobiliers reçus à titre gratuit ou non (legs, dons) au registre d'inventaire	X						2	2	4		Moyen	Partielle	2	Etat des lieux à réaliser pour les terrains, revoir les conventions immobilières AC/PP/PAJ	22/03/2023
Parc Immobilier	Inventaire/suivi du patrimoine immobilier	PIM12	Non évaluation ou mauvaise évaluation de l'amortissement et dépréciation des biens inventoriés, mauvais contrôle de l'inventaire				X			2	2	4	Suivi régulier des biens immobiliers, intervention de France Domaine en 2012. Impact sur la qualité comptable.	Moyen	Partielle	2	L'évaluation manque de précision et n'a jamais été confrontée à la réalité (forfait quelque soit le type de bâtiment). Valeur des bâtiments sous-évaluée. Un nouvel inventaire serait nécessaire.	22/03/2023
Parc Immobilier	Inventaire/suivi du patrimoine immobilier	PIM13	Absence de procédure de comptabilisation lors d'une réhabilitation ou d'une rénovation de bien	X						3	2	6	Systématiquement, calcul (validé par les CAC) réalisé de manière à enregistrer une sortie partielle des biens objets d'une réhabilitation ou d'une rénovation.	Elevé	Complète	1		22/03/2023
Parc Immobilier	Inventaire/suivi du patrimoine immobilier	PIM14	Conventions d'utilisation des locaux de l'UB non signées	X						2	1	2	Les conventions sont signées, un travail est à réaliser avec le PAJ quant aux mentions à prévoir notamment les questions de sécurité (proposer une convention type) et sur le calcul de la tarification. Question de la non-refacturation pour la cafétéria de STAPS.	Faible	Partielle	1	Pour la répartition des fluides, le pôle patrimoine refacture la consommation au réel et pour l'énergie, un calcul est effectué. Refacturation conditionnée par passage au CA.	24/03/2023
Parc Immobilier	Inventaire/suivi du patrimoine immobilier	PIM15	Absence de procédure pour l'occupation de locaux (type autorisation de location de salle de longue durée ou autorisation d'occupation temporaire du domaine public) mis à disposition par les composantes/laboratoires.	X						3	2	6	Les AOT (type foodtrucks, cafétarias, copieurs, etc.) font l'objet d'une mise en concurrence selon l'arrêté de 2018. Ces AOT sont gérés par le service Achats-Marchés et la facturation est faite au niveau du pôle Patrimoine. Les locations de salles et les hébergements de startups sont gérés par l'espace entreprise. Toutes les conventions ne passent pas par le pôle patrimoine.	Elevé	Partielle	3	Certaines locations de start-up passent encore par la SATT SAYENS sans passer par l'espace entreprise. Question des AOT avec les tutelles de laboratoires, pas de procédure formalisée.	06/04/2023
Parc Immobilier	Inventaire/suivi du patrimoine immobilier	PIM16	Non ou mauvaise transmission des documents comptables et justificatifs du parc immobilier	X						3	1	3	France domaine détient les conventions immobilières. En interne, certaines conventions sont sur NUXEO. Conventions de répartition de charges de fonctionnement immobilier conservées au pôle patrimoine.	Moyen	Partielle	2	Mécanisme alerte nouvelles conventions nécessaire pour AC, écriture d'un circuit des conventions immobilières afin d'éclaircir les circuits de traitement et d'archivage.	22/03/2023
Parc Immobilier	Inventaire/suivi du patrimoine immobilier	PIM17	Non conservation du bien immobilisé, non suivi de l'état du bien (détérioration, pas de maintenance) appartenant à l'Etat ou l'UB			X				2	2	4	Gestion par le pôle patrimoine, manque de moyens pour la maintenance préventive.	Moyen	Partielle	2		22/03/2023
Parc Immobilier	Inventaire/suivi du patrimoine immobilier	PIM18	Ne pas disposer de contrat d'assurance (multi-risques ou décennale) pour le bien immobilisé	X						3	1	3	Conserver au PAJ pour la multi-risque et au pôle patrimoine pour la garantie décennale.	Moyen	Complète	1		22/03/2023
Parc Immobilier	Inventaire/suivi du patrimoine immobilier	PIM19	Ne pas satisfaire l'obligation de contrôle attenant au bien immobilisé (service Prévention-Sécurité et QVT)	X						2	2	4	Contrôles périodiques pour chaque bâtiment. La commission sécurité vient vérifier.	Moyen	Complète	1	Détection d'amiante au moment d'effectuer les travaux.	22/03/2023
Parc Immobilier	Inventaire/suivi du patrimoine immobilier	PIM20	Ne pas réaliser ou mal réaliser une opération de contrôle (risque à la personne)			X				3	2	6	Le service Prévention-Sécurité et QVT possède une liste des personnes formées (Biatts) à certains contrôles. Les enseignants sont à sensibiliser (interventions sans habilitations).	Elevé	Partielle	3	Les agents ne viennent pas toujours aux formations obligatoires, cela constitue un risque majeur. Les compétences peuvent être limitées (gestion des alarmes, habilitations électriques...)	22/03/2023



Cartographie des risques comptables et financiers

Processus	Sous-Processus	Référence Risque	Risque inhérent	Typologie							Cotation Brute			Dispositif de Maîtrise	Cotation Nette			Commentaires	Mise à jour
				Exhaustivité	Régularité	Exactitude	Sincérité	Rattachement	Imputation	Impact	Probabilité	Criticité Brute	Criticité		Niveau de maîtrise	Criticité Nette			
Parc Immobilier	Inventaire/suivi du patrimoine immobilier	PIM21	Ne pas traiter les résultats des opérations de contrôle (Ne pas disposer des conclusions, ne pas les diffuser aux autorités concernées)				X				3	1	3	Nécessité d'un suivi de traitement des prescriptions.	Moyen	Partielle	2	Parfois l'organisme vérificateur tarde pour l'envoi du rapport. Parfois non transmission à la composante lorsque le rapport est envoyé au service Prévention-Sécurité et QVT (ou inversement).	22/03/2023
Parc Immobilier	Inventaire/suivi du patrimoine immobilier	PIM22	Mauvaise répartition des charges et absence de prise en charge du compte de la TVA lors de la refacturation aux partenaires (voir bilan pôle patrimoine)			X					3	1	3	Procédure mise en place en 2015 par l'AC. Complet.	Moyen	Complète	1		22/03/2023
Parc Immobilier	Sortie de biens immobiliers	PIM23	Respect de la procédure de sortie d'un bien immobilier, contact France Domaine, respect de la convention, déclaration d'inutilisation			X					2	1	2	Fait par France Domaine, contact par le PAJ et à l'initiative du PP	Faible	Complète	1		06/04/2023
Parc Immobilier	Sortie de biens immobiliers	PIM24	Comptabilisation de la sortie des actifs, enregistrement comptable, transmission des documents, évaluation du bien à sortir	X							2	1	2		Faible	Complète	1		22/03/2023
Parc Immobilier	Sortie de biens immobiliers	PIM25	Non réception des fonds lors d'une vente	X							3	1	3		Moyen	Complète	1		22/03/2023
Investissement	Entrée de bien	PIM26	Non contrôle de biens mobiliers lors de la réception et de l'installation des machines (Hygiène et sécurité)		X						2	2	4	Règles relatives aux ERP respectées. Réalisé dans les laboratoires. Contrôle réalisé par le service Prévention-Sécurité et QVT lorsque celui-ci est averti.	Moyen	Partielle	2	Pas de recensement du parc matériel à contrôler.	22/03/2023
Investissement	Entrée de bien	PIM27	Absence de procédure permettant la qualité ou non d'immobilisation de travaux (lors d'une rénovation)								2	2	4	Note diffusée en 2016 aux composantes/laboratoires.	Moyen	Complète	1	Webconférence de rappel à programmer AC/PP	22/03/2023
Investissement	Entrée de bien	PIM28	Non enregistrement du bien dans l'inventaire (par les composantes : localisation, n° du bon de commande, codes barres, identification des biens immobilisés en lot) et suivi du bien dans l'inventaire			X					3	1	3	L'AC assure les formations. Par ailleurs, un personnel de l'AC se charge de la tenue du rapprochement de l'inventaire physique et de l'inventaire comptable.	Moyen	Partielle	2	Exhaustivité de la saisie variable selon les composantes.	22/03/2023
Investissement	Entrée de bien	PIM29	Non existence et non transmission des pièces justificatives et comptables des biens mobiliers reçus (facture, bon de commande, PV de réception, etc.)	X							3	1	3		Moyen	complète	1		22/03/2023
Investissement	Entrée de bien	PIM30	Absence ou mauvaise transmission des documents comptables de biens reçus à titre gratuit		X						2	1	2	Risque difficilement mesurable, volumétrie non connue.	Faible	Partielle	1	Ecrire une procédure pour sensibiliser les entités, avec cellule MARIAC	22/03/2023
Investissement	Entrée de bien	PIM31	Absence de contrôle d'hygiène et sécurité des biens reçus à titre gratuit								3	1	3		Moyen	Absence	3	cf risque précédent	22/03/2023
Investissement	Entrée de bien	PIM32	Absence de procédure d'entrée de matériel informatique (installation de l'agent OCS inventory, recensement sur GLPI) et de procédure de gestion du parc informatique	X							2	2	4	Logiciel OCS Inventory/GLPI, mise en place du logiciel Gparc pour le suivi en central (déployé dans le cadre du développement du télétravail), suivi de chaque matériel, complet pour la DNUM. Chaque composante effectue son suivi en interne, pas de visibilité d'ensemble, pas de procédure transmise aux composantes et laboratoires.	Moyen	Partielle	2	Ecriture d'une procédure à diffuser à l'ensemble des entités.	06/04/2023



Cartographie des risques comptables et financiers

Processus	Sous-Processus	Référence Risque	Risque inhérent	Typologie						Cotation Brute			Dispositif de Maîtrise	Cotation Nette			Mise à jour		
				Exhaustivité	Régularité	Exactitude	Sincérité	Rattachement	Imputation	Impact	Probabilité	Criticité Brute		Criticité	Niveau de maîtrise	Criticité Nette		Commentaires	
Investissement	Inventaire/suivi du patrimoine	PIM33	Absence ou mauvais contrôle de l'inventaire mobilier (audit externe)				X				3	2	6	Mise en place d'un inventaire en 2016. Cependant, avec le recul, celui-ci laisse entrevoir des erreurs de rapprochement. Le recours à un nouvel inventaire est envisagé, inventaire plus ciblé et moins exhaustif.	Elevé	Partielle	3		22/03/2023
Investissement	Inventaire/suivi du patrimoine	PIM34	Absence de procédure de suivi de bien (localisation)	X							2	2	4	Le suivi des localisations s'avère plus praticable dans SCANIMMO. Cependant, la maj des localisations reste à effectuer au vu de la qualité de l'inventaire 2016	Moyen	Partielle	2		22/03/2023
Investissement	Inventaire/suivi du patrimoine	PIM35	Absence de mise à jour régulière de l'inventaire				X				3	1	3	Réalisation d'un inventaire tournant selon critère de significativité du montant des biens, méthodologie fonctionnelle.	Moyen	Partielle	2	Réalisation d'un inventaire tournant par échange de fichiers et contrôle sur place par sondage sur les actifs dont la valeur est la plus élevée (depuis 2020), dans l'attente de la refonte de l'inventaire. La DNUM réalise actuellement un rattrapage de saisie des biens dans SCANIMMO.	06/04/2023
Investissement	Inventaire/suivi du patrimoine	PIM36	Non évaluation ou mauvaise évaluation de l'amortissement et dépréciation des biens inventoriés			X					3	1	3		Moyen	Complète	1		22/03/2023
Investissement	Inventaire/suivi du patrimoine	PIM37	Non reprise ou décalage dans le temps de la reprise ne permettant pas la neutralisation partielle ou totale des amortissements lors d'investissement par une subvention								3	1	3		Moyen	Complète	1	Subventions systématiquement fléchées au 31/12 dans le cadre des écritures de clôture.	22/03/2023
Investissement	Inventaire/suivi du patrimoine	PIM38	Ne pas disposer de contrat d'assurance pour le bien immobilisé (PAJ)			X					3	2	6	Le contrat d'assurance est global. Pour les véhicules, une liste est conservée au PAJ, en lien avec le Pôle Développement durable Qualité et Pilotage.	Elevé	Complète	1		06/04/2023
Investissement	Inventaire/suivi du patrimoine	PIM39	Ne pas réaliser ou mal réaliser une opération de contrôle (Agent de contrôle non habilité)				X				3	2	6		Elevé	Partielle	3	Cf, 20	06/04/2023
Investissement	Inventaire/suivi du patrimoine	PIM40	Ne pas traiter les résultats des opérations de contrôle (Ne pas disposer des conclusions, ne pas les diffuser aux autorités concernées) ou ne pas mettre en œuvre la mise en conformité (Hygiène et sécurité)				X				3	1	3	Absence de recensement du matériel nécessitant des opérations de contrôle (contrôle des sorbonnes réalisé)	Moyen	Partielle	2	Cf, 21	06/04/2023
Investissement	Inventaire/suivi du patrimoine	PIM41	Absence de procédure formalisée lors de la sortie d'un bien immobilisé par lot	X							2	2	4		Moyen	Partielle	2	Procédure à mettre en place	22/03/2023
Investissement	Inventaire/suivi du patrimoine	PIM42	Absence de vérification réglementaire sur les équipements relevant des laboratoires				X				3	2	6	Ces vérifications se font dans les laboratoires. Certaines dépendent du pôle Patrimoine. Procédure à formaliser. Dans certains laboratoires, c'est mis en place par l'assistant de prévention.	Elevé	Partielle	3	Faire, en premier lieu, un recensement en lien avec l'inventaire physique.	22/03/2023
Investissement	Inventaire/suivi du patrimoine	PIM43	Absence de procédure lors d'une réaffectation budgétaire de bien	X							1	2	2		Faible	Partielle	1	Point de vigilance sur les dons et, notamment, les équipements scientifiques qui pourraient avoir une valeur, mise en place d'une procédure ?	22/03/2023
Immobilisation financière	Inventaire/suivi du patrimoine	PIM44	Absence de suivi des immobilisations financières (participation au sein de la SATTGE, titres CDC...)			X					3	1	3	Procédure de suivi annuelle avec les CAC.	Moyen	Complète	1		22/03/2023



Cartographie des risques comptables et financiers

Processus	Sous-Processus	Référence Risque	Risque inhérent	Typologie						Cotation Brute			Dispositif de Maîtrise	Cotation Nette			Commentaires	Mise à jour	
				Exhaustivité	Régularité	Exactitude	Sincérité	Rattachement	Imputation	Impact	Probabilité	Criticité Brute		Criticité	Niveau de maîtrise	Criticité Nette			
Investissement	Sortie de biens	PIM45	Non-respect des procédures de sortie (vote au CA)			X					2	1	2		Faible	Complète	1		22/03/2023
Investissement	Sortie de biens	PIM46	Absence ou comptabilisation erronée de sortie d'actif	X							3	1	3	Reprise systématique par AC des fichiers de sorties d'actifs votées par le CA	Moyen	Complète	1	Mise en place d'une convention de cession type ?	22/03/2023
Investissement	Sortie de biens	PIM47	Absence de suivi de la sortie d'un bien dans le cadre du respect des normes hygiène, sécurité, environnement		X						3	2	6		Elevé	Absence	3	Mise en place d'une procédure	22/03/2023
Investissement	Sortie de biens	PIM48	Absence ou insuffisance de valorisation économique pertinente du bien lors de sa sortie (vente au plus offrant)								2	2	4	Possibilité d'utiliser les enchères de la DNID (suivi centralisé des ventes à l'AC)	Moyen	Partielle	2	La RGP entrée en vigueur en janvier 2023 fait courir un risque à l'ordonnateur avec une vigilance accrue sur la valorisation des biens	22/03/2023
Investissement	Sortie de biens	PIM49	Absence de contact avec la mission culture scientifique pour une possible conservation du bien	X							1	3	3	Mise en place d'une procédure de sortie d'inventaire en 2016.	Moyen	Partielle	2	Vérifier l'application de la procédure, contrôle listes passées au CA.	22/03/2023
Investissement	Sortie de biens	PIM50	Absence de suivi de la procédure de sortie de biens informatiques (destruction de disque dur, des informations sensibles)	X							2	2	4	Les correspondants informatiques connaissent les procédures. Pas de suivi globalisé au niveau de l'établissement.	Moyen	Partielle	2		22/03/2023
Investissement	Sortie de biens	PIM51	Absence de contrôle hygiène et sécurité lors d'une réaffectation de bien en interne								3	1	3	Prise en charge par les assistants de laboratoire, pas de formalisation au niveau global	Moyen	Partielle	2		22/03/2023

PLAN ACTION
PROCESSUS PARC IMMOBILIER-INVESTISSEMENT
ANNEE 2023

PROCESSUS	RISQUE	ACTION	ACTEURS CONCERNES	ECHEANCE	COMMENTAIRE ETAT AVANCEMENT ACTION	DATES ET % AVANCEMENT ACTION
Parc immobilier-Décision d'acquisition	,03-04	Mise en place d'une fiche visa pour le circuit et la traçabilité de la prise de décision, mise en place d'un outil de fiabilisation budgétaire (proposition GT pilotage financier)	AC-PP-PF-Cellule Mariac-Gouvernance	2024	Bordereau élaboré	20%
Parc immobilier-entrée de bien-Suivi du patrimoine	11-15-16	Faire un inventaire des conventions immobilières, formaliser les circuits, travailler sur des conventions types	AC-PP-PAJI-Cellule Mariac	2024	Action définie en 2023	0%
Investissement-Entrée de bien-Suivi du patrimoine	26-40-42	Réalisation d'un recensement du parc de matériel à entretenir dans les laboratoires	Service Prévention-Sécurité-QVT	Reporté 23/24	Recensement par le service hygiène et sécurité sur place à compter de septembre 2022(campus de Dijon et sites territoriaux).	0%
Investissement-Entrée de bien	30-31	Réalisation d'une procédure pour les biens reçus à titre gratuit	Service Prévention-Sécurité-QVT -Cellule Mariac	Reporté 23/24	Réalisation des procédures se fera après le recensement du parc de matériel.	0%
Investissement-Entrée de bien	32	Ecriture d'une procédure de gestion du parc informatique en composantes et laboratoires.	DNUM-Cellule Mariac	2024	Action définie en 2023	0%
Investissement-Inventaire-Suivi du patrimoine	33	Réalisation d'un nouvel inventaire par un prestataire extérieur	Agence comptable	A déterminer	Inventaire physique initial validé par les CAC. La qualité de cet inventaire n'est pas fiable. La réserve a, cependant, été levée. Les nouvelles entrées et sorties sont retracées dans le nouvel outil.	0%
Investissement-Inventaire-Suivi du patrimoine	43-46-47	Travailler à l'élaboration d'une convention de cession type	AC-PP-PAJI-Cellule Mariac	2024	Action définie en 2023	0%
Investissement -Sortie de biens	41-47-48-50	Mise en place d'une procédure générale pour la sortie de biens	Service Prévention-Sécurité-QVT-AC-DNUM-Cellule Mariac	Reporté 23/24		0%

Versions du document	Date	Commentaire
Version 1	oct-21	
Version 2	mai-22	
Version 3	mars-23	

Date :
Signature :



Cartographie des risques comptables et financiers

Processus	Sous-Processus	Référence Risque	Risque inhérent	Typologie						Cotation Brut		Dispositif de Maîtrise	Cotation Nette			Commentaires
				Exhaustivité	Régularité	Exécution	Suivi	Impact	Probabilité	Criticité	Brute		Criticité	Niveau de maîtrise	Criticité Nette	
Contrat de Recherche	Montage de projet	CR01	Des conventions sont initiées alors qu'elles ne correspondent pas aux objectifs de recherche du laboratoire et/ou de l'université	X	X				1	1	1	Validation des projets de convention par le Directeur de laboratoire selon les règles de gouvernance du laboratoire. Validation formelle non systématique.	Faible	Complète		
Contrat de Recherche	Montage de projet	CR02	Divulguation du projet (sécurité de l'information non assurée)						2	2	4	Les ordinateurs de l'université répondent aux normes de sécurité, la question porte sur les ordinateurs extérieurs et l'accès aux informations lors du dépôt sur la plateforme régionale, les accès ne sont pas limités, chaque ayant droit a accès à la totalité des projets de l'établissement. Pour nuancer le risque, il peut être précisé que les informations disponibles sur la plateforme Olga de la Région portent sur la présentation générale du projet, le montage financier mais non sur des données scientifiques. Il est prévu un nouveau logiciel l'an prochain. Cette problématique n'existe pas pour les dossiers FEDER : seuls les services centraux ont les codes d'accès à la plateforme de dépôt. Par ailleurs, le montage du projet suivi dans l'application OSCAR (pour le suivi des conventions) est cloisonné.	Moyen	Partielle		Risque éventuel de divulgation d'informations via des échanges de mails entre les différents acteurs (services, part extérieurs, etc.) lors de l'élaboration du contrat.
Contrat de Recherche	Montage de projet	CR03	Prise en compte d'un projet non validé par le laboratoire	X					1	1	1	Tous les projets doivent être validés par le directeur du laboratoire.	Faible	Complète		Ce risque a existé par le passé, notamment dans le cadre de projets inter-laboratoires (MSH).
Contrat de Recherche	Montage de projet	CR04	Mauvaise élaboration et rédaction du contrat (ex: manque d'information sur la propriété intellectuelle ou sur les parties prenantes du contrat)	X					3	1	3	Existence de contrat type spécifiant les clauses particulières. Double contrôle par le Pôle Recherche, le service des conventions et le SIPEN (au pôle Finances)	Moyen	Complète		La plupart des financeurs imposent maintenant un formulaire type, cela limite les problèmes liés aux types de dép
Contrat de Recherche	Montage de projet	CR05	Les dépenses prévues par le projet de convention ne sont pas évaluées à leur valeur de réalisation (montant, nature, etc.) ou de manière incomplète.	X					2	1	2	Le risque ne se situe pas au moment de l'élaboration du projet. Validation du plan de financement par le Responsable Administratif ou le Responsable de l'Antenne Financière et par le service des conventions et le SIPEN. Sollicitation suffisamment en amont du Pôle recherche.	Faible	Complète		Les dossiers Région et FEDER sont maintenant montés en collaboration chercheur - gestionnaires -Pôle Recherche des conventions du PF.
Contrat de Recherche	Montage de projet	CR06	Mauvaise application de la TVA sur le contrat ou mauvaise optimisation des taxes (douanes, etc.) lors de l'élaboration de la convention .	X					2	1	2	Depuis le 1er Janvier 2019, tous les projets de Recherche sont à monter en HT. Cette "obligation" est vérifiée et validée par le Pôle Recherche et le Pôle Finances.	Faible	Complète		
Contrat de Recherche	Montage de projet	CR07	Les dépenses prévues par le projet de convention ne correspondent pas aux objectifs de la convention	X					2	1	2	Le Pôle recherche et le Sipen instruisent tous les dossiers de demande de subvention.	Faible	Complète		
Contrat de Recherche	Montage de projet	CR08	Ne pas réaliser ou ne pas anticiper les contrôles d'hygiène et de sécurité attendus au projet.	X					3	2	6	Dépend des assistants de prévention des laboratoires, variable. Pas de procédure globale hygiène et sécurité.	Elevé	Absence		L'établissement d'une procédure, liste des risques sur chaque projet va être formalisée à l'initiative du service Pré-sécurité et QVT.
Contrat de Recherche	Montage de projet	CR09	Accepter des clauses inapplicables (budget trop restreint, calendrier non réalisable, etc.) , contraintes imposées par les financeurs		X				3	3	9	Les dossiers FEDER sont montés via le Pôle Recherche en accord avec le Financier, les Pôles Finances, service achats. Néanmoins, tout changement de réglementation FEDER est applicable de manière rétro-active, et le travail d'élaboration peut donc se révéler "cadeau". Les évaluations budgétaires prises en compte par le service FEDER ne reflètent pas la réalité du projet, menant régulièrement à un sous-financement dès l'édition de la convention (sur programmes 2014/2020).	Elevé	Absence		Les contraintes d'instruction, de validation, de réalisation et de justification (demandes de paiements) des convention sont à suivre sans possibilité de négociation.
Contrat de Recherche	Suivi Conventions de recherche	CR10	La confidentialité des conventions n'est pas respectée (lors de la signature par exemple)	X					3	1	3	Envisager la signature électronique pour éviter le circuit des paraphes papier (données non sécurisées en interne).	Moyen	Absence		
Contrat de Recherche	Suivi Conventions de recherche	CR11	Le cadre réglementaire relatif aux achats est difficile à suivre quand ceux-ci dépendent de plusieurs financeurs, i.e. plusieurs conventions de recherche	X					3	2	6	Le contrôle des pièces marchées demande une relecture minutieuse, vigilance particulière du SAM, du pôle recherche, du SIPEN dans la rédaction des appels d'offres pour audit. Même problème pour la Région par rapport à l'éligibilité des codes Nacres.	Elevé	Partielle		Risque sur les projets FEDER notamment. Une sensibilisation sur ces points est mise en place via des réunions de communication portées par le Pôle recherche, en coordination avec le Pôle finances et le Service achats marchés. 1 validés une première fois au niveau du FEDER mais les dossiers sont redemandés par les auditeurs.
Contrat de Recherche	Suivi Conventions de recherche	CR12	Risque lié au recrutement : assurer un niveau adéquat de recrutement, respect des délais en fonction des besoins, bonne prévision et exécution budgétaire du contrat	X					2	2	4	Outil mis à disposition des services, composantes et laboratoires pour calcul du coût du contrat. Difficultés à pouvoir certains postes, précarité des recrutements en CDD. Certaines conventions ne permettent pas de nouveau recrutement en cours de convention.	Moyen	Partielle		
Contrat de Recherche	Suivi Conventions de recherche	CR13	La paramétrage des conventions dans SIFAC (ouverture des budgets et report des budgets pluriannuels) n'est pas réalisé, est réalisé hors délai ou est erroné	X					1	1	1	Ouverture des budgets par le service finances de la Recherche Contrôle par l'Antenne Financière Identification des anomalies lors des budgets rectificatifs ou lors de la saisie des commandes	Faible	Complète		
Contrat de Recherche	Suivi Conventions de recherche	CR14	Mauvais enregistrement des opérations budgétaires et comptables du projet	X					3	1	3	Contrôle systématique du pôle Finances et de l'agence comptable, les opérations sont enregistrées au fur et à mesure des dépenses et contrôlées.	Moyen	Complète		
Contrat de Recherche	Suivi Conventions de recherche	CR15	Exhaustivité des recettes (titre non affecté au bon projet, pas de facturation, pas d'encaissement)	X					2	1	2	Le suivi des convention de recherche immatriculés (EOTP) est maîtrisé. Le suivi des projets hors EOTP et sans justification est moins maîtrisé et mérite une sensibilisation des composantes. Une alerte est formulée pour les recettes à classer mais les recettes non connues peuvent ne pas être prises en compte.	Faible	Partielle		
Contrat de Recherche	Suivi Conventions de recherche	CR16	Ne pas transmettre de rapport intermédiaire aux financeurs (absence de dispositif de corrections, les évaluations ne sont pas transmises au porteur du projet)	X					2	2	4	Certains financeurs demandent un rapport intermédiaire (demande pas systématique)	Moyen	Partielle		La gestion des rapports intermédiaires est très lourde et demande des moyens humains non disponibles au service conventions tant en terme de suivi que de relances des composantes et laboratoires.
Contrat de Recherche	Suivi Conventions de recherche	CR17	Des dépenses ne sont pas rattachées à une convention pour laquelle elles sont engagées			X			2	2	4	Suivi des budgets par l'Antenne Financière. Identification des anomalies lors d'un blocage financier au moment du paiement des commandes ou de la justification.	Moyen	Complète		
Contrat de Recherche	Suivi Conventions de recherche	CR18	Des engagements sont pris pour une convention hors du cadre (nature, montant, délai, etc.) défini par celle-ci	X					3	1	3	Contrôle de la convention par l'Antenne Financière du laboratoire lors de la saisie des commandes	Moyen	Partielle		Les gestionnaires ont de plus en plus le réflexe de demander au Pôle Recherche avant de passer des commandes n à la convention.
Contrat de Recherche	Suivi Conventions de recherche	CR19	Des fonds prévus par les conventions ne sont pas engagés (absence de suivi, anticipation insuffisante de l'échéance, cloisonnement des informations, etc.)	X					3	2	6	Tableau de suivi des conventions (échéances) par le Pôle Recherche Suivi des conventions par l'Antenne Financière du laboratoire. Des relances sont faites lors de l'arrivée à l'échéance de la convention.	Elevé	Partielle		La maîtrise de la dépense est sous la responsabilité du chercheur. Les chercheurs sont sensibilisés à travailler étroitement avec leur gestionnaire pour pallier ce risque. Alertes mises dans OSCAR mais recul insuffisant.



Cartographie des risques comptables et financiers

Processus	Sous-Processus	Référence Risque	Risque inhérent	Typologie							Cotation Brut		Dispositif de Maîtrise	Cotation Nette			Commentaires	
				Exécution	Régularité	Exhaustivité	Sécurité	Intégrité	Impact	Probabilité	Criticité Brute	Criticité		Niveau de maîtrise	Criticité Nette			
Contrat de Recherche	Suivi Conventions de recherche	CR20	Des engagements sont pris sur une convention non signée par toutes les parties prenantes, non-ouverture des lignes budgétaires dans les délais nécessaires au bon déroulement du projet	X							3	2	6	Les lignes budgétaires sont, en principe, ouvertes une fois la convention signée. Attente de la notification du premier financeur pour engager les dépenses. Contrôle des pièces justificatives par le Pôle Finances avant l'ouverture des budgets et la tritrisation. Le montage des dossiers FEDER prévoit des appels d'offre dans le dossier constitutif ce qui peut impliquer un risque. Cependant, les échanges en amont sont possibles entre le pôle recherche et le FEDER, ce qui permet un accord de principe. Il peut être demandé au laboratoire des autofinancements ponctuels.	Elevé	Complète		
Contrat de Recherche	Suivi Conventions de recherche	CR21	Non-suivi de l'exécution des conventions (pas de logiciel de suivi de projet, pas de communication entre les services pour avoir une visibilité de toutes les opérations)				X				2	1	2	Le logiciel OSCAR permet le suivi de l'exécution des conventions.	Faible	Complète		
Contrat de Recherche	Suivi Conventions de recherche	CR22	Mauvaise adaptation lors de la vie du contrat (changement de clause, absence d'avenant, non émission de correction, avenant réalisé hors délai)	X							2	1	2	Date de réalisation des contrats région sur trois ans. Donc la probabilité du risque est réduite. Le risque se situe sur les contrats annuels.	Faible	Partielle	Les avenants sont souvent réalisés hors délai. Il y a un problème d'anticipation et un problème de signature des parties prenantes (lourdeur du circuit de signature). Le PRECH relance les porteurs de projets pour vérifier ces points avant les dates de fin de convention, afin de mettre des avenants si nécessaire. L'alerte OSCAR sur les justifications peut également permettre de rappeler le besoin d'avenant mais elle intervient	
Contrat de Recherche	Suivi Conventions de recherche	CR23	Non-existence d'un dispositif de communication entre les services centraux sur les contrats de recherche	X							1	1	1	Communication avec notamment un lecteur partagé.	Faible	Complète		
Contrat de Recherche	Suivi Conventions de recherche	CR24	Vérification des habilitations informatiques dans le système d'information SIFAC (saisie effectuée par personnels autorisés en adéquation avec missions confiées)								2	1	2	Conventions : accès restreint au service finances de la Recherche. Saisie BDC et service fait : restriction aux personnels affectés à la saisie Sifac sur leur périmètre. Revue périodique des habilitations effectuée par le service de l'exécution budgétaire du pôle Finances avec mise à jour globale annuelle et modifications au fil de l'eau (en lien avec la DNJUM)	Faible	Complète	La construction de l'organigramme fonctionnel nominatif permet cette vérification.	
Contrat de Recherche	Suivi Conventions de recherche	CR25	Vérification des délégations de signatures à différentes étapes du processus	X							2	1	2	Délégations de signatures formalisées et communiquées aux acteurs, gestion au PAUI. Vérification du pôle recherche. Conventions : le suivi des encaissements permet d'identifier et de traiter les conventions ayant dérogées au processus de validation. Procédures d'achats formalisées : processus de signature gérés par le SAM Bons de commande : contrôle signatures par l'antenne financière du laboratoire ou dont dépend le laboratoire.	Faible	Complète	La construction de l'organigramme fonctionnel nominatif permet cette vérification.	
Contrat de Recherche	Suivi Conventions de recherche	CR26	Archivage des pièces liées au processus : pas d'archivage ou archivage dans des conditions ne permettant pas l'intégrité	X							1	1	1	Archivage des conventions : processus de validation des conventions et centralisation de l'archivage au Pôle recherche. Archivage des contrats d'achat, des marchés : processus de signature des contrats et centralisation de l'archivage géré par le SAM. Archivage des bons de commandes et pièces justificatives : au sein des laboratoires et antennes financières. Archivage des bilans de projets : au pôle recherche, au pôle finances (justification), dans les laboratoires (copie du dossier-factures),	Faible	Complète		
Contrat de Recherche	Achats relatifs à la Recherche	CR27	Des besoins d'achat exprimés sont incomplets, erronés ou ne correspondent pas à une convention signée ou un budget ouvert	X							2	1	2	Contrôle par l'antenne financière du laboratoire lors de la saisie des commandes. Contrôle de l'erreur manifeste d'appréciation par le SAM. Vérification coordonnée de la fiche de financement préparée par l'antenne financière : Prech, PFin et SAM.	Faible	Complète	Une fiche de financement est toujours demandée à l'antenne financière avant tout lancement de procédure afin de que cette dernière est informée.	
Contrat de Recherche	Achats relatifs à la Recherche	CR28	Les produits ou services prévus ne sont pas évalués à leur valeur de réalisation (taux de conversion, TVA sur importations, frais, etc.)		X						1	1	1	On est passé en HT sur les budgets récurrents des laboratoires. Blocage automatique si la commande dépasse le budget ouvert dans SIFAC	Faible	Complète	Risque sur les études, dont le montant peut différer du devis initial. Exemple : frais de livraison / douane non prévus.	
Contrat de Recherche	Achats relatifs à la Recherche	CR29	Le cadre réglementaire et les règlements internes relatifs à la commande publique ne sont pas respectés, des engagements sont pris hors marché existants, des engagements sont pris hors mise en concurrence	X							2	2	4	Les contrôles se font à toutes les étapes de la procédure par le SAM en lien avec le porteur de projet et les antennes financières. La cellule SIFAC a mis en place des alertes en lien avec le SAM. Les commandes supérieures à 15 000 euros HT sont signées par la Direction générale des Services. Les marchés formalisés sont contrôlés juridiquement par le SAM. Les achats scientifiques sont à l'appréciation des équipes de recherche. Un risque d'atteinte à la probité pourrait apparaître dans le cadre du non-respect des marchés publics. Les gestionnaires sont garants de la procédure.	Moyen	Partielle	Les dépenses hors marché représentent 43,5% des commandes de la recherche.	
Contrat de Recherche	Achats relatifs à la Recherche	CR30	La saisie des commandes dans le système d'information n'est pas réalisée, est réalisée hors-délai ou est erronée	X							2	2	4	Commande éditée uniquement après saisie dans SIFAC.	Moyen	Complète		
Contrat de Recherche	Achats relatifs à la Recherche	CR31	La réception de produits ou services n'est pas restreinte au personnel autorisé	X							3	3	9	Absence de procédures et instructions Nombreuses personnes pouvant réceptionner, pas toujours habilitées. Problème surtout pendant les vacances.	Elevé	Partielle	Risque majoré dans certaines entités dont les dispositifs de maîtrise ne sont pas intégralement mis en œuvre de la taille ou de l'organisation de l'entité	
Contrat de Recherche	Achats relatifs à la Recherche	CR32	La saisie des services faits dans le système d'information n'est pas réalisée, est erronée ou hors délai	X							3	2	6	Saisie du service fait réalisée par l'Antenne Financière du laboratoire. Marge de progression possible. Par ailleurs, les factures peuvent être déposées sur CHORUS par les fournisseurs avant validation du SF. Contrôle par workflow.	Elevé	Partielle		
Contrat de Recherche	Achats relatifs à la Recherche	CR33	Les produits ou services réceptionnés ne correspondent pas à ceux commandés ou (et) les produits ou services facturés ne correspondent pas à ceux réceptionnés (en nature et en quantité) et au montant du BDC, traitement des écarts de rapprochement	X							3	2	6	Contrôle au niveau du service fait. Le chercheur doit noter sur le bon de livraison la date de réception et la conformité du produit. Contrôle des factures par rapprochement avec les services faits (en quantité) et avec les commandes (en prix) Blocage automatique des écarts lors du rapprochement, forçable dans les limites des seuils de 50 euros ou 5% avec une fréquence limitée. Ajout d'une ligne en cas de frais accessoires. Modification des services faits et des commandes restreintes aux agents des Antennes Financières	Elevé	Complète		
Contrat de Recherche	Achats relatifs à la Recherche	CR34	Les avoirs attendus des fournisseurs ne sont pas obtenus	X							1	3	3	Suivi des avoirs à recevoir par l'Antenne Financière du laboratoire et l'agence comptable. Dépend des fournisseurs.	Moyen	Complète		
Contrat de Recherche	Achats relatifs à la Recherche	CR35	Des factures ne sont pas comptabilisées, sont comptabilisées hors-délai, sont erronées ou comptabilisées en double	X							1	1	1	Toutes les factures sont déposées sur CHORUS et donc intégrées automatiquement dans le SI, cela empêche également le dépôt en double. Blocage CHORUS et SIFAC.	Faible	Complète		
Contrat de Recherche	Achats relatifs à la Recherche	CR36	L'imputation comptable et analytique des factures est erronée				X				2	1	2	Contrôle au niveau de l'antenne financière et au niveau du service facturier (AC) et contrôle du BDC en amont via le code NACRES.	Faible	Complète		



Cartographie des risques comptables et financiers

Processus	Sous-Processus	Référence Risque	Risque inhérent	Typologie						Cotation Brut		Dispositif de Maîtrise	Cotation Nette			Commentaires
				Exécution	Régularité	Exécution	Suivi	Rattachement	Impact	Probabilité	Criticité		Criticité Brute	Criticité	Niveau de maîtrise	
Contrat de Recherche	Justification Conventions de recherche	CR37	Pas de communication entre les services centraux et les composantes (pour un contrôle de régularité d'un contrat de recherche). Ex: alerte de fin de contrat	X						2	4	Entraine des difficultés pour la justification. Faire des messages de rappel aux composantes et laboratoires sur les procédures des justifications de conventions, mettre des alertes sur les règles qui changent concernant les financeurs. Projet du pôle finances introduit dans le plan d'action du processus.	Moyen	Partielle		
Contrat de Recherche	Justification Conventions de recherche	CR38	Les justificatifs tels que définis par la convention (hors FEDER) ne sont pas transmis, ou sont transmis hors des délais prévus par celle-ci	X						3	3	Etablissement et contrôle des justificatifs par l'Antenne Financière du laboratoire et par le Pôle Recherche par rapport à la convention. Contrôle des justificatifs par le Pôle Finances. Le pôle Recherche centralise et transmet les justificatifs aux financeurs.	Moyen	Complète		
Contrat de Recherche	Justification Conventions de recherche	CR39	Les justificatifs tels que définis par une convention FEDER ne sont pas transmis, sont transmis hors des délais prévus par celle-ci, ont été redéfinis ou précisés par le financeur	X						3	3	Le service des conventions a mis en place des documents types pour les justifications FEDER, nous avons plus de recul et les services se sont adaptés.	Moyen	Partielle		
Contrat de Recherche	Justification Conventions de recherche	CR40	Déficit sur projets suite aux demandes et validation des paiements par les financeurs	X						3	9	Le FEDER met en place des audits externes qu'il délègue à des cabinets extérieurs, les contrôles sont extrêmement exigeants et vont au-delà de la demande initiale. Les résultats d'audit sont souvent défavorable à l'université malgré les contrôles rigoureux des services de l'UB. Même problématique pour les projets européens et ANR, les contrôles exercés par la Région sont également renforcés.	Elevé	Partielle		Afin de centraliser les demandes de pièces complémentaires des demandes de paiements FEDER, le Prech se coordonne avec les services centraux et les laboratoires pour tout complément de : - demande de paiement - visite sur place - AUDIT FEDER De plus, plusieurs documents génériques ont été validés afin de répondre aux questions récurrentes des auditeurs prestataires de la Commission Européenne.
Contrat de Recherche	Justification Conventions de recherche	CR41	Mauvais bilan financier du contrat (non-respect du budget)	X						3	3	Sensibilisation et accompagnement par le pôle recherche des chercheurs dans le montage des plans de financement en lien avec la Région.	Moyen	Partielle		

PLAN ACTION						
PROCESSUS CONTRAT DE RECHERCHE						
ANNEE 2023						
PROCESSUS	RISQUE	ACTION	ACTEURS CONCERNES	ECEANCE	COMMENTAIRE ETAT AVANCEMENT ACTION	DATES ET % AVANCEMENT ACTION
Contrat de recherche - Montage de projet	Ne pas réaliser ou ne pas anticiper les contrôles Hygiène et sécurité attenants au projet (CR08)	Mise en place d'une procédure globale établissement avec liste risques sur chaque projet, liste diffusée aux assistants de prévention	Service Prévention-Sécurité et QVT, Pôle recherche, laboratoires	2023 Action reportée à 2024		0%
Contrat de recherche - Justification Conventions de recherche	Manque communication entre les services centraux et les composantes-laboratoires sur la justification des conventions, besoin d'alertes (CR37)	Messages de rappel sur les procédures de justification, alertes sur les règles des financeurs qui évoluent par le Pôle finances	Pôle finances, composantes	Fin 2022	Depuis le déploiement d'OSCAR, des jalons Rapport financier sont posés rappelant aux composantes qu'une justification est attendue. Cette alerte de déclenche automatiquement en fonction des dates renseignées par le PF. Cependant, des relances par mail sont encore nécessaires.	85%
Contrat de recherche Justification Conventions de recherche	justification auprès des financeurs des heures passées sur un projet (CR38+39)	Déploiement OSCAR auprès des pilotes de projets scientifiques, introduction d'un module feuilles de temps à valider par les chefs de projets au sein du laboratoire	Pôle recherche	2023	Action vient d'être déployée	0%
Versions du document	Date	Commentaire				
version 2	01/06/2022					
version 3	28/03/2023					

Date :

Signature :



Cartographie des risques comptables et financiers

Processus	Sous-Processus	Référence Risque	Risque inhérent	Typologie						Cotation Brute			Dispositif de Maîtrise	Cotation Nette			Commentaires	Mise à jour	
				Exhaustivité	Régularité	Exactitude	Sincérité	Rattachement	Imputation	Impact	Probabilité	Criticité Brute		Criticité	Niveau de maîtrise	Criticité Nette			
Dépenses/Commande publique	Gestion des missions	DEP 01	Ordre de mission : -non rempli ou rempli trop tardivement par l'agent (risque de non-couverture) ou -demande de remboursement par l'agent d'une mission passée sans avoir d'ordre de mission signé				X				3	1	3	Date bloquée dans l'application en ligne (mission.u-bourgogne.fr). Des régularisations financières sont possibles dans l'outil SIFAC. Les agents sont très sensibilisés à la nécessité de remplir un OM avant tout déplacement, communication en amont des services. Les agents engagent leur responsabilité. Les services RH sont en relation avec les RI pour des situations qui deviendraient dangereuses à l'international. Les intervenants extérieurs ont besoin d'être accompagnés dans la démarche lorsque cela est possible. Les délais sont courts dans le cadre des réservations via la plateforme.	Moyen	Partielle		Volumétrie faible mais impact peut être important.	10/03/2023
Dépenses/Commande publique	Gestion des missions	DEP 02	Cohabitation de 2 régimes de prise en charge des frais de mission	X							1	2	2	L'établissement s'est positionné sur un marché d'hébergement et de transport. Une nouvelle délibération pour le CA sur le plafond des nuitées et les tarifs exceptionnels est en cours de préparation. Les remboursements forfaitaires sont souvent moins avantageux pour les agents, les prix au marché ont beaucoup augmenté et il est difficile de trouver des nuitées avec petit-déjeuner.	Faible	Complète			10/03/2023
Dépenses/Commande publique	Gestion des missions	DEP 03	Des frais de missions sont remboursés en l'absence de pièces justificatives	X							1	1	1	Les pièces justificatives restent en composantes. Contrôles ponctuels de l'AC. Le remboursement est déclaratif pour le forfait repas.	Faible	Complète		L'AC effectue un reporting sur ce contrôle.	03/03/2023
Dépenses/Commande publique	Gestion des missions	DEP 04	Avance : -Mauvais versement d'avance (traitement dans les délais, pièces justificatives insuffisantes ou erronées, application erronée des règles de calcul) ou -non -présentation de justificatifs de déplacement consécutifs à une avance versée.				X				2	1	2	Avances calculées par SIFAC (75% du montant de la mission). Passe par des tickets avec l'AC, concerne des missions à l'étranger des titulaires de l'UB. Traitement prioritaire. Le gestionnaire doit s'assurer du versement du solde afin que les écritures comptables soient correctes. Pour la non-fourniture des pièces justificatives par l'agent : 2 fois par an, extraction fichier agents missions avec avances. Relance des gestionnaires le cas échéant.	Faible	Complète		Envisager des relances plus régulières ? Demander une estimation globale en amont ?	10/03/2023
Dépenses/Commande publique	Gestion des missions	DEP 05	Absence d'optimisation des dépenses liées aux missions								3	3	9	Marché renouvelé récemment, les prix ont augmenté, les personnels ayant accès aux annulations sont très limités, ce qui conduit à solliciter les gestionnaires en dehors des heures de travail. Fin d'un accord cadre avec l'AMUE. La question est également envisagée dans le cadre du plan de sobriété énergétique voté au CA du 12/12/2022. Des indicateurs financiers sont en cours de préparation.	Elevé	Partielle		Question des voyages en première classe : ces derniers sont possibles si montant inférieur à la 2ème classe. Echanges à venir dans le cadre d'un GT Missions.	28/04/2023
Dépenses/Commande publique	Gestion des missions	DEP 06	Non rattachement des frais de mission à l'exercice				X				1	1	1	Volumétrie croissante en lien avec une reprise d'activité proche de celle de 2019 avant le confinement. Sera mesuré dans l'année pour une éventuelle recotation.	Faible	Complète			28/04/2023
Dépenses/Commande publique	Gestion des missions	DEP 07	Liquidation irrégulière (lors de la vérification de l'état liquidatif, du formulaire de déplacement, du visa, de la procuration de signature de l'agent envers le gestionnaire, le cas échéant. Irrégularité des pièces fournies et absence/erreur d'archivage)	X							1	1	1	Toutes les pièces sont vérifiées de façon exhaustive par l'agence comptable. Une dématérialisation de la signature des états liquidatifs permettrait de limiter les signatures des gestionnaires pour les personnes empêchées de signer (avec autorisation préalable). Les PJ sont parfois difficiles à rassembler concernant les RIB pour les étrangers, les justifications de taux de change, les tickets de bus dématérialisés (une attestation sur l'honneur peut suffire dans ce cas).	Faible	Complète			03/03/2023



Cartographie des risques comptables et financiers

Processus	Sous-Processus	Référence Risque	Risque inhérent	Typologie						Cotation Brute			Dispositif de Maîtrise	Cotation Nette			Commentaires	Mise à jour	
				Exhaustivité	Régularité	Exactitude	Sincérité	Rattachement	Imputation	Impact	Probabilité	Criticité Brute		Criticité	Niveau de maîtrise	Criticité Nette			
Dépenses/Com-mande publique	Commande / engagement	DEP 08	Des dépenses sont passées hors système et sans bon de commande	X							2	2	4	La communication sur la fermeture de SIFAC en décembre est assurée au sein des composantes en amont. Cependant, le PF a pu constater que des composantes transmettent des devis aux fournisseurs régularisés en janvier. Au SEFCA, sollicitations régulières des responsables pédagogiques pour des commandes après fermeture du SI. Pour les bons de commande des transporteurs, la facture arrive régulièrement avant établissement du BDC (ce dernier ne pouvant être rédigé que dans un deuxième temps).	Moyen	Partielle		Possibilité de croiser dans Sifac les dates de BDC avec celles des factures et de la livraison. Volumétrie à mesurer.	08/03/2023
Dépenses/Com-mande publique	Commande / engagement	DEP 09	Les bons de commande ne sont pas signés par le titulaire de la délégation voire pas signés du tout	X							3	1	3	Vérification mise en place au niveau des composantes selon les délégations de signature. Autocontrôles. Le PF soumet les BDC de plus de 15000€ au DGS.	Moyen	Partielle		Un contrôle par échantillonnage est demandé aux composantes et laboratoires dans le cadre de leur plan de contrôle. Un contrôle ponctuel a été mené par la cellule MARIAC en 2022. Des points de fragilité ont été identifiés et corrigés. L'agence comptable introduit dans son plan de contrôle un contrôle aléatoire annuel. Un guide pratique de la gouvernance des laboratoires est en cours de réalisation et sensibilise les porteurs de projets sur cette question.	03/03/2023
Dépenses/Com-mande publique	Commande / engagement	DEP 10	Irrégularité de la procédure d'engagement (procédure non conforme à la réglementation)		X						3	1	3	Contrôle de cohérence sur les fournisseurs et les marchés. L'information est diffusée pour les marchés ponctuels, les dépenses hors flux marchés ne sont pas considérées comme des anomalies. Les erreurs peuvent venir de copier/coller de BDC également. Les BDC sont contrôlés au delà de 15000€. Procédure 3 devis (à partir de 5000€) rappelée dans le guide de la commande publique édité par le SAM et disponible sur l'intranet. L'information sur les changements de marché peut être tardive.	Moyen	Partielle		Contrôles sur les codes Nacres, élaboration d'une politique d'achat, formulaire dérogation aux marchés mis à jour, une information sur les circuits va être communiquée aux services, composantes et laboratoires. Alerte spécifique sur les items, mots-clés ("PC", "téléphone" par exemple) qui seraient commandés par des titulaires hors marché. Extraction cellule Sifac, analyse SAM.	28/04/2023
Dépenses/Com-mande publique	Commande / engagement	DEP 11	Non-conformité aux principes fondamentaux de la commande publique (égalité de traitement-transparence), risques atteinte à la probité	X		X					3	3	9	Risque plus important sur les commandes inférieures à 25000€ (non formalisées). Pour les marchés formalisés, contrôle juridique du Service achats-marchés si il est saisi.	Elevé	Partielle		Mise en place d'un GT sur les achats en cours.	28/04/2023
Dépenses/Com-mande publique	Commande / engagement	DEP 12	Pièce justificative insuffisante ou irrégulière	X							3	1	3	En dehors du flux de la dématérialisation. Etats liquidatifs de remboursements exceptionnels, conventions, subventions. Bloquant, contrôles AC, service facturier.	Moyen	Complète			03/03/2023
Dépenses/Com-mande publique	Commande / engagement	DEP 13	Engagement en dépassement de crédits (la limite de crédits alloués n'est pas respectée)			X					3	1	3	Bloquant, paramétrage SIFAC. Pb si signature devis complémentaire hors SI par structure mais exceptionnel. Question des restes à charge dans le cadre de subventionnement à 50% des dépenses éligibles pour certains partenaires (labos, SEFCA). Les dépenses totales doivent bien atteindre les 100% pour que le projet soit éligible.	Moyen	Complète			08/03/2023
Dépenses/Com-mande publique	Commande / engagement	DEP 14	Dépense non autorisée par la réglementation								2	2	4	Politique d'achat en cours de rédaction pour fixer des orientations et des objectifs pour l'établissement. Mise en place d'une fiche navette agence comptable/ordonnateur (DGS) pour dépenses non conformes à la réglementation. L'AC bloque les BDC dans un premier temps. Usages dans l'établissement. Risque probité également.	Moyen	Partielle		Politique achat. Proposer une délibération en CA sur achats liés à certaines dépenses de restauration ou cadeaux...? Vote CA 10/7/2017 sur la prise en charge dépenses cadeaux... au profit des testeurs volontaires dans le cadre des activités de recherche de l'université (montant maximum précisé/seuil assujettissement aux cotisations de SS).	03/03/2023
Dépenses/Com-mande publique	Commande / engagement	DEP 15	Les engagements ne sont pas retracés en comptabilité budgétaire	X							2	1	2	Cas des marchés pluriannuels pour lesquels les AE ne peuvent être engagées intégralement sur la première année. Lié à la construction budgétaire actuelle.	Faible	Complète			03/03/2023
Dépenses/Com-mande publique	Commande / engagement	DEP 16	La comptabilisation des engagements ne respecte pas les règles de clarté et de lisibilité (engagements non correctement libellés, absence de détail)	X							2	2	4	Alerte dans Sifac sur mot clé "divers" dans libellé du BDC. Extraction faite par la cellule SIFAC. Le SAM reçoit une alerte de désignation du bon de commande.	Moyen	Partielle		A réévaluer.	03/03/2023



Cartographie des risques comptables et financiers

Processus	Sous-Processus	Référence Risque	Risque inhérent	Typologie					Cotation Brute			Dispositif de Maîtrise	Cotation Nette			Commentaires	Mise à jour	
				Exhaustivité	Régularité	Exactitude	Sincérité	Rattachement	Imputation	Impact	Probabilité		Criticité Brute	Criticité	Niveau de maîtrise			Criticité Nette
Dépenses/Com-mande publique	Commande / engagement	DEP 17	Erreur de comptabilisation des engagements (différence entre le montant engagé et le montant de la facture)			X					1	2	2	Tolérance de 5% dans la limite de 50 euros sauf dans le cadre du changement d'exercice pour les EOTP.	Faible	Partielle		03/03/2023
Dépenses/Com-mande publique	Commande / engagement	DEP 18	Documents comptables et pièces justificatives classés ou archivés de manière irrégulière				X				3	1	3	Le risque est maîtrisé dans le cadre de la dématérialisation. Pièces jointes dans Sifac, conservation documents papier dans les antennes financières. Le PF effectue un contrôle aléatoire par sondage sur les pièces justificatives des SF, une fois par an au moment de la clôture et sur les livraisons de décembre. Dans le cadre de la fiabilisation des SF, la fréquence des contrôles pourrait être augmentée.	Moyen	Partielle	Proposition de renforcement dans les plans de contrôle des composantes et laboratoires (dans le cadre du GT d'expérimentation du CIF). Contrôle ponctuel à venir de la cellule MARIAC dans le cadre de la RGP.	03/03/2023
Dépenses/Com-mande publique	Réception de commande	DEP 19	Réception de la commande non traitée immédiatement (le fait générateur n'est pas identifié ou est incorrect)	X							2	3	6	Les réceptions de commande répondent à des organisations propres à chaque composante et/ou laboratoire. Les loges jouent un rôle central, un service dédié a été créé dans le bâtiment D/L (lien logistique et antenne financière). Cela permet de mieux fiabiliser le service fait. Le SEFCA qui gère les dépenses pour les composantes de D/L est en train de rejoindre l'organisation globale de D/L pour les livraisons. Les workflows liés à la facturation et à la certification du SF sont nombreux.	Elevé	Partielle	La question est organisationnelle.	03/03/2023
Dépenses/Com-mande publique	Réception de commande	DEP 20	Vérification complète de la commande effectuée hors délais de recours								2	1	2	Risque de dépasser le délai conventionnel en fonction du ou des prestataires. Le délai accordé par les fournisseurs est, parfois, insuffisant. L'organisation de la distribution allonge, parfois, les délais.	Faible	Absence		08/03/2023
Dépenses/Com-mande publique	Réception de commande	DEP 21	Pièces justificatives insuffisantes ou erronées dans le cadre d'une livraison de marchandise ou prestation de service. Pièces justificatives mal archivées.			X					2	2	4	Le dépôt d'une pièce justificative n'est pas obligatoire dans le logiciel SIFAC.	Moyen	Partielle	Création et recommandation forte sur la mise en place d'un formulaire type pour les prestations de services. Révision du document des immobilisations. Sensibiliser à l'engagement de responsabilité dans la certification d'un SF. Le SF doit être tracé.	03/03/2023
Dépenses/Com-mande publique	Réception de commande	DEP 22	Service fait validé sans prestation (service fait fictif)	X							3	1	3	Risque d'atteinte à la probité. Objet d'un contrôle par sondage de l'antenne financière. Vérifier la séparation des tâches dans les organigrammes fonctionnels nominatifs. Corriger par un contrôle de supervision. Contrôler les SF sur les immobilisations : réception de la commande + mise en service.	Moyen	Partielle	Renforcer les contrôles en composantes/laboratoires et au PF (en augmentant la fréquence), contrôle ponctuel Cellule MARIAC à venir.	03/03/2023
Dépenses/Com-mande publique	Liquidation	DEP 23	Enregistrement comptable erroné		X						2	1	2	Renforcement du CI au service facturier avec indicateurs juste en amont de la liquidation. Contrôles a posteriori également. Extractions cellule SIFAC (Codes Nacres, anomalies photocopieurs).	Faible	Complète		03/03/2023
Dépenses/Com-mande publique	Liquidation	DEP 24	Risque de ne pas liquider sur les bonnes coordonnées bancaires		X						3	1	3	Risque d'atteinte à la probité. Mise en place d'un double-flux de contrôle et vérification sur la facture déposée sur Chorus.	Moyen	complète		03/03/2023
Dépenses/Com-mande publique	Liquidation	DEP 25	Risque erreur saisie montant des états liquidatifs					X			2	1	2	Saisie manuelle des montants. Contrôles mutuels et exhaustifs dans les services recommandés. Contrôle systématique des gratifications de stage, par exemple.	Faible	Complète		08/03/2023
Dépenses/Com-mande publique	Liquidation	DEP 26	Paiement des intérêts moratoires								2	2	4	Montant : 40 euros fixe + pourcentage sur le montant de la facture. Prescription quadriennale. Réduction importante du délai de paiement suite à la dématérialisation des factures. Les intérêts moratoires s'appliquent légalement au delà de 30 jours. Ils ne sont pas réglés par l'établissement.	Moyen	Partielle	Mise en place à l'AC de l'analyse d'un tableau de suivi des factures non payées au-delà de 30 jours. Evaluer l'impact après quantification.	28/04/2023



Cartographie des risques comptables et financiers

Processus	Sous-Processus	Référence Risque	Risque inhérent	Typologie						Cotation Brute			Dispositif de Maîtrise	Cotation Nette			Commentaires	Mise à jour	
				Exhaustivité	Régularité	Exactitude	Sincérité	Rattachement	Imputation	Impact	Probabilité	Criticité Brute		Criticité	Niveau de maîtrise	Criticité Nette			
Dépenses/Commande publique	Marchés publics	DEP 27	Absence de suivi des marchés à règlements successifs								2	1	2	Dématérialisation depuis avril 2021. Tout est dans le module Chorus Travaux. Le SAM joint les pièces dans Sifac. Lors de la 1ère demande de paiement ou acompte, l'AC vérifie les pièces rattachées au marché.	Faible	Complète			03/03/2023
Dépenses/Commande publique	Marchés publics	DEP 28	Le donneur d'ordre n'est pas juridiquement compétent								3	1	3	Fiches de financement vérifiées par l'AC et le SAM au-delà de 25 000€ (marchés formalisés). Marchés signés par l'ordonnateur principal. En deça, pas de contrôle juridique.	Moyen	Complète			03/03/2023
Dépenses/Commande publique	Marchés publics	DEP 29	Il n'existe pas de marché pour certains biens consommés en grande quantité	x							2	2	4	Exemple : produits d'entretien, produits chimiques de laboratoires, restaurants.	Moyen	Partielle		Mise en place en cours d'une politique de développement des marchés, exploitation d'extractions de suivi dépenses par groupes de marchandises (codes Nacres).	03/03/2023
Dépenses/Commande publique	Marchés publics	DEP 30	Les agents intervenant dans le processus des achats ne sont pas régulièrement formés (compétences métier, évolutions réglementaires, outils)	x							3	2	6	Formation par le SAM en début d'année. Documentation sur la GED. Mise en place d'un guide des bonnes pratiques de l'achat public (disponible sur l'intranet).	Elevé	Partielle		Communications régulières du SAM auprès des services, composantes et laboratoires pour sensibiliser aux règles de la commande publique. Introduire dans le plan d'action l'élaboration d'un pré-bon de commande incluant les seuils de marchés, document qui serait communiqué à tous. Proposer que la formation sur la Commande publique fasse partie de la formation continue des acteurs financiers et soit obligatoire ?	03/03/2023
Dépenses/Commande publique	Marchés publics	DEP 31	Les marchés ne sont pas mis en place de manière concertée avec les acteurs de l'établissement	x							2	2	4	La liste des marchés est disponible sur l'intranet. Le SAM analyse régulièrement l'évolution des groupes de marchés, des alertes sont mises en place. Le SAM associe les acteurs en lien avec les spécificités techniques liées aux métiers des composantes et services.	Moyen	Partielle		La concertation avec les acteurs a lieu dans le cadre d'un nouveau besoin au niveau de l'établissement (pas pour les marchés nationaux). Un questionnaire de satisfaction pourrait-il être envoyé de façon plus systématique ? Un GT sur la politique d'achat est en cours d'installation.	03/03/2023

PLAN ACTION						
PROCESSUS DEPENSES-COMMANDE PUBLIQUE						
ANNEE 2023						
PROCESSUS	RISQUE	ACTION	ACTEURS CONCERNES	ECEANCE	COMMENTAIRE ETAT AVANCEMENT ACTION	DATES ET % AVANCEMENT ACTION
Gestion des missions	Absence d'optimisation des dépenses liées aux missions DEP 5	Mettre en place un indicateur en lien avec le plan de sobriété énergétique	Ensemble des acteurs	2023-2024	Action définie en mars 2023	0%
Commande/Engagement	Les bons de commande ne sont pas signés par le titulaire de la délégation voire pas signés du tout DEP 9	Mise en place d'un contrôle ponctuel de la cellule Mariac, mise en place d'un contrôle pérenne. Précisions à apporter dans le narratif/référentiel DCP	Ensemble des composantes, services, pôles et laboratoires	2023	Contrôle ponctuel réalisé	75%
Commande/Engagement	Irrégularité de la procédure d'engagement, non-respect de la commande publique DEP 10, DEP 16	Extractions cellule Sifac mots clés spécifiques	Ensemble acteurs émettant un besoin d'achat, chaîne financière dans services, composantes et laboratoires	2022-2023	Les extractions sont effectuées de manière hebdomadaire par la cellule SIFAC et seront analysées par le service achats-marchés	50%
Commande/Engagement Gestion des missions	Non-conformité aux principes fondamentaux de la commande publique, risques liés à l'atteinte à la probité DEP 11 Absence d'optimisation des dépenses liées aux missions DEP 5	Mise en place d'un GT sur les achats divers et d'un GT sur les missions	Ensemble des acteurs	2023	Action définie en mars 2023	20%
Commande publique/Réception de la commande	Défaut sur les PJ des services faits DEP 18 et 21 Services faits fictifs DEP 22	Amélioration de la traçabilité des SF Renforcement des contrôles et analyse des anomalies, proposition de mesures correctives	Organisé avec le PF, l'AC et la Cellule MARIAC Ensemble acteurs éligibles à la validation et à la certification du service fait concernés	année 2022, renforcé et prolongé jusqu'en 2024	Proposition d'un formulaire "Attestation de service fait" aux différents services pour assurer la traçabilité obligatoire, mise à jour du document existant "PV réception matériel" Certains services expérimentent la dématérialisation de services faits pour fiabiliser la procédure : DNUM (ERECAA), SEFCA pour dématérialisation des feuilles d'émargement des stagiaires Renforcement des contrôles sur les services faits au PF et en composantes (mise en place de plans de contrôles) Mise en place d'un contrôle ponctuel des SF par échantillonnage par la cellule MARIAC en lien avec le PF et l'AC (2023) Corroboration AC annulation services faits	75%

Commande publique/Liquidation	Factures payées à plus de 30 jours (paiement des intérêts moratoires) DEP 26	Mise en place d'un tableau de suivi des factures non payées au-delà de 30 jours afin d'évaluer l'impact après quantification	Agence comptable	2022-2023	Un indicateur annuel sur le délai global de paiement au-delà de 30 jours est mis en place	25%
Commande publique/Marchés publics	Absence de marchés pour certains biens consommés en grande quantité, mise en place de marchés de façon concertée avec les services, formation des agents DEP 29, 31	Définition et mise en place d'une politique d'achat, développement de nouveaux marchés	Service achats-marchés, acteurs de l'achat public	année 2022, prolongé sur 2023	Mise en place d'un GT politique d'achat en mars 2023	60%
Commande publique/Marchés publics	Les agents intervenant dans le processus des achats ne sont pas régulièrement formés (compétences métiers, évolutions réglementaires, outils) DEP 30	Mise à disposition d'un pré-bon de commande incluant les seuils de marchés, document qui serait communiqué à l'ensemble des acteurs pouvant émettre un pré-bon de commande	SAM, Pôle finances	2023	Action définie en mars 2023	0%
Versions du document	Date	Commentaire				
Version 1	18/10/2021	F.Bernard/Jean-Marc Bourgeon				
Version 2	mai-22	F.Bernard/C, Espinosa				
Version 3	mars-23	F. Bernard/Cellule MARIAC				

Date :

Signature :



Cartographie des risques comptables et financiers



Processus	Sous-Processus	Référence Risque	Risque inhérent	Typologie							Cotation Brute		Dispositif de Maîtrise	Cotation Nette			Commentaires	Mise à jour
				Exhaustivité	Requise	Exécution	Sincérité	Rattachement	Imputation	Impact	Probabilité	Criticité Brute		Criticité	Niveau de maîtrise	Criticité Nette		
RECETTES	Étapes générales du processus	REC01	Les procédures relatives aux recettes uB ne sont pas connues de l'ensemble des agents (administratifs et chercheurs)	X							1	2	2	Formation des nouveaux entrants administratifs, formations au fil de l'eau si besoin. Procédures et modes opératoires formalisés et communiqués aux administratifs. Réfléchir à la mise en place d'un MOP spécifique aux chercheurs	Faible	Partielle	La communication a été améliorée, un MOP à destination des personnels administratifs a été créé et diffusé. Il reste à développer l'information auprès des chercheurs.	09/09/2023
RECETTES	Étapes générales du processus	REC02	Perte de connaissances et coût de formation dus à la politique RH relative aux contractuels à l'uB (turn over important)	X							3	3	9	Des procédures sont mises en place dans les services mais il faut néanmoins former les personnes et cela prend du temps.	Elevé	Partielle	Ceci est un risque RH mais qui a des conséquences sur le processus Recettes.	09/09/2023
RECETTES	Étapes générales du processus	REC03	Les procédures relatives aux recettes de la SATT ne sont pas connues de l'ensemble des agents (administratifs et chercheurs)	X	X			X			2	3	6	Chaque gestionnaire de laboratoire a un correspondant au sein de la SATT SAYENS (un correspondant SATT SAYENS par secteur scientifique). La procédure générale avec la SATT SAYENS a été formalisée, en partie, dans le narratif/référentiel Contrat de recherche.	Elevé	Absence	Les difficultés dans le paiement des factures par la SATT persistent (80%). Impossibilité de connaître à l'avance les prestations en cours et les factures à venir. Une rencontre avec la SATT SAYENS devrait être organisée.	09/09/2023
RECETTES	Étapes générales du processus	REC04	Manque de visibilité des procédures relatives aux recettes émanant de la COMUE pour l'ensemble des agents (administratifs et chercheurs) Méconnaissance de ce qui est à facturer en lien avec la convention de reversement et refacturation ED	X							1	3	3	La communication doit être parfaite entre la COMUE (ED), le Pôle finances et les composantes.	Moyen	Partielle	Non connaissance des procédures de la COMUE (contrats de recherche, écoles doctorales pour les frais de déplacement).	09/09/2023
RECETTES	Étapes générales du processus	REC05	Problème d'encaissements de recettes avec les écoles doctorales (COMUE)	X							1	1	1	Une procédure a été mise à jour, rappelée et mise en ligne sur l'intranet	Faible	Complète		09/09/2023
RECETTES	Étapes générales du processus	REC06	Les produits et activités, ainsi que les tarifs associés, pouvant faire l'objet de recettes ne sont pas connus de l'ensemble des agents	X							1	1	1	Le tableau récapitulatif des tarifs votés en Conseil d'Administration est visé en amont par le Pôle. L'outil a été déployé en septembre 2019 et compile l'ensemble des tarifs votés. La maîtrise est complète car l'application du tarif voté est systématiquement vérifiée.	Faible	Complète	Il faut que les composantes communiquent avec leurs laboratoires et leurs chercheurs	09/09/2023
RECETTES	Étapes générales du processus	REC07 (REC33 pour la FC)	Des recettes ne sont ni titrées, ni facturées et ni encaissées (non identification ou non enregistrement de la recette)	X							2	3	6	Suivi de l'exécution du budget par rapport au réalisé : rapprochement fait au Pôle Finances. Problème de suivi dans les laboratoires organisateurs. Travail en cours sur le suivi de l'exécution budgétaire au niveau du service recettes du PF	Elevé	Partielle	Des outils spécifiques ont été mis en place entre la cellule et le PF. Constitue un risque prioritaire au vu de l'enjeu constitué par les ressources propres.	09/09/2023
RECETTES	Étapes générales du processus	REC08	Des encaissements (chèques ou espèces) correspondant à des recettes annexes (colloques, ventes d'ouvrages, etc.) sont reçus par des personnes ne disposant pas des délégations associées (Régisseur)	X							2	1	2	Des chèques ne sont pas remis directement à l'Agence Comptable (problème de délai, perte de chèque).	Faible	Partielle	Quelques paiements collectés par des agents n'ayant pas l'habilitation peuvent avoir lieu mais la probabilité est réduite. Une amélioration marquée est constatée concernant la FC.	09/09/2023
RECETTES	Étapes générales du processus	REC09	Des titres de recettes ou factures sont émis hors-délai		X		X				2	3	6	Relance de l'Agence comptable pour les droits d'inscription. Relance du pôle Finances auprès des composantes pour les recettes récurrentes. Gestion par les laboratoires pour les contrats / alerte sur les eOTP par le pôle Finances.	Elevé	Partielle	L'émission hors délais des factures pose surtout un problème de recouvrement. Quand le pôle finances ou l'agence comptable ont connaissance de quelque chose ils peuvent relancer. Parfois les relances sont mal perçues par les composantes ... Criticité très élevée pour la FC, il n'est pas rare de facturer plus de deux ans après la fin de la prestation de formation. Risque très élevé de ne pas recouvrer la recette. Criticité très élevée quant au rattachement de la recette. Constitue un risque prioritaire de l'établissement. Travail conjoint SEFCA-PF-AC-CIF pour améliorer la facturation et son recouvrement.	09/09/2023
RECETTES	Étapes générales du processus	REC10	Des titres de recettes ou factures sont erronés		X						1	2	2	Contrôle des justificatifs par le Pôle Finances lors de l'émission du titre dans SIFAC. Il faudrait lister les anomalies pour pouvoir ensuite travailler à corriger les plus récurrentes avec les composantes.	Faible	Complète	Nette amélioration de la qualité des pièces en FC. Pour les recettes hors FC les commandes de vente erronées ou incomplètes sont refusées au niveau du PF et ne sont pas traitées jusqu'à ce que la composante transmette les éléments demandés. Grosse perte de temps au niveau du service recettes du PF.	09/09/2023
RECETTES	Étapes générales du processus	REC11	Des titres de recettes ou factures sont émis en double (ex factures hors SIFAC et régie)	X							1	2	2	Contrôle des justificatifs par le Pôle Finances lors de l'émission du titre dans SIFAC. Identification lors du suivi des créances (relances) et du traitement des encaissements en attente à l'agence comptable	Faible	Absence	Probabilité forte lors des encaissements en régie (liquide, chèque, virement, cb) pour la FC et les droits d'inscription. Des composantes envoient des relevés de vente et cela pose un problème de double envoi de document que les clients ne comprennent pas toujours.	09/09/2023
RECETTES	Étapes générales du processus	REC12	L'assujettissement à la TVA des produits ou services inclus dans les titres de recettes ou les factures est parfois erroné. La nature TTC ou HT des tarifs votes en CA n'est pas comprise.		X						1	1	1	L'application de la TVA est cadrée dans SIFAC. Une procédure a été élaborée par l'AC. Formation des personnels à cette procédure. Vérification systématique par le pôle Finances. Le tableau de tarif ne comprend que des tarifs votés HT	Faible	Complète		09/09/2023

Processus	Sous-Processus	Référence Risque	Risque inhérent	Typologie							Cotation Brute		Dispositif de Maîtrise	Cotation Nette			Mise à jour		
				Echéancier	Régularité	Exhaustivité	Sincérité	Rattachement	Imputation	Impact	Probabilité	Criticité Brute		Criticité	Niveau de maîtrise	Criticité Nette		Commentaires	
RECETTES	Étapes générales du processus	REC13	Absence ou mauvaise identification des débiteurs			X					1	1	1	L'agence comptable est responsable de la création des clients et la création est maîtrisée à ce niveau. La base comporte des anomalies qui ont été identifiées mais doivent encore être nettoyées. Demander aux composantes de faire remonter systématiquement les modifications nécessaires. Une automatisation de la création des clients a été mise en place et permet une sécurisation du process.	Faible	Partielle		Problème avec le reversement de la RAFF pour des vacataires CNRS. Base client en cours de nettoyage à l'agence comptable.	09/09/2023
RECETTES	Étapes générales du processus	REC14	Des titres de recettes ou factures font l'objet d'un rattachement erroné (mauvais centre de profit)			X					1	1	1	Dispositif de maîtrise au niveau des eOTP. Cas à la marge.	Faible	Complète			09/09/2023
RECETTES	Étapes générales du processus	REC15	Des titres de recettes ou factures signés ne sont pas archivés ou sont archivés dans des conditions ne permettant pas leur conservation et intégrité			X					1	1	1	Archivage du titre et du justificatif géré par l'Agence Comptable (archivage papier et numérique). Un archivage est également effectué au niveau des composantes.	Faible	Complète			09/09/2023
RECETTES	Étapes générales du processus	REC16	Des recettes titrées ne sont pas recouvrées ou partiellement recouvrées	X							2	1	2	Pour les recettes privées, la procédure de recouvrement est formalisée. Des difficultés dans le cas de la FC et des débiteurs étrangers.	Faible	Complète		Le Président de l'Ub a délégué du CA pour admettre en non valeur des créances inférieures à 75€ après 2 relances infructueuses. Une liste des créances entrant potentiellement dans ce cadre est régulièrement établie.	09/09/2023
RECETTES	Étapes générales du processus	REC17	Des encaissements sont enregistrés sans être rattachés à des titres de recettes ou à des factures signées (Recettes à classer)	X			X				2	2	4	Traitement des encaissements non titrés (en attente). Les conventions de la FC ne comportent plus d'échéancier systématique et ces derniers sont réalisés par l'agence comptable à la demande. Par ailleurs, les clients ne sont pas créés dans SIFAC avant paiement alors qu'ils devraient l'être pour le suivi des paiements. Conséquence : les RAC liées à la FC ont fortement baissé pour l'instant.	Moyen	Partielle		Une progression est espérée dans ce domaine. Les services recette PF et AC travaillent ensemble sur le suivi des RAC. Développement d'outils et relances des composantes tous les 15 jours par PF devraient permettre une amélioration de la situation. Toutefois, le suivi est perturbé par des renouvellements de personnel successifs au pôle finances. Revoir la procédure pour la FC.	09/09/2023
RECETTES	Subventions	REC18	Des subventions ne correspondent pas à des titres de recettes ou des factures signées ou alors ne sont pas comptabilisées	X							1	1	1	Ajustement des titres des subventions aux encaissements par le Pôle Finances Suivi par le service recherche du Pôle Finances Traitement des encaissements non titrés (en attente)	Faible	Complète		Les subventions dont le versement est soumis à condition ne font pas l'objet d'un titre jusqu'à la justification de solde, mais font souvent l'objet d'une avance. Le risque c'est le non respect du plan de financement et de non remboursement en cas de dépenses inéligibles. Il y a un problème de formation des composantes et des labos.	09/09/2023
RECETTES	Subventions	REC19	Des subventions ne sont pas rattachées aux biens ou activités qu'elles financent				X				1	1	1	Les recettes sur subvention sont fléchées	Faible	Complète			09/09/2023
RECETTES	Subventions	REC20	Des subventions ne sont pas rattachées à l'unité de gestion qu'elles financent				X				1	1	1	Contrôle d'imputation par les Antennes Financières et par le Pôle Finances. Il existe un réel suivi budgétaire des conventions.	Faible	Complète			09/09/2023
RECETTES	Subventions	REC21	Des subventions ne sont pas rattachées ou sont partiellement rattachées aux exercices auxquels elles s'appliquent				X				1	1	1	Procédures de clôture (PAR et PCA) et de report des avances géré par le logiciel SIFAC	Faible	Complète			09/09/2023
RECETTES	Subventions	REC22	Des encaissements reçus doivent être reversés au financeur du fait du non respect des conditions contractuelles des subventions	X							1	1	1	La subvention est versée après justification.	Faible	Complète		Les subventions dont le versement est soumis à condition ne font pas l'objet d'un titre jusqu'à la justification de solde. Le risque c'est le non respect du plan de financement et de non remboursement en cas de dépenses inéligibles. Il y a un problème de formation des composantes et des labos.	09/09/2023
RECETTES	Conventions de recherche	REC23	Des titres de recettes sont émis sans convention signée	X							1	1	1	C'est impossible ; le pôle Finances attend que la convention soit signée et validée en CA pour titrer les recettes.	Faible	Complète			09/09/2023
RECETTES	Conventions de recherche	REC24	Des titres de recettes ne sont pas soldés à l'échéance des conventions, ou sont soldés hors-délai ou partiellement		X						1	1	1	Ajustement des titres des subventions aux encaissements par le Pôle Finances	Faible	Complète			09/09/2023



Cartographie des risques comptables et financiers



Processus	Sous-Processus	Référence Risque	Risque inhérent	Typologie							Cotation Brute			Dispositif de Maîtrise	Cotation Nette			Commentaires	Mise à jour
				Echantillonnage	Requêtes	Exécution	Sincérité	Rattachement	Imputation	Impact	Probabilité	Criticité Brute	Criticité		Niveau de maîtrise	Criticité Nette			
RECETTES	Droits d'inscription	REC25	Des étudiants sont inscrits sans avoir versé l'intégralité des droits d'inscription	X							1	1	1	Suivi des incidents de règlement (principalement Paybox) Suivi des impayés.	Faible	Complète		Certaines scolarités oublient d'émettre la facture (et le titre de recettes) et de l'envoyer aux entreprises lorsque celles-ci prennent en charge les frais de leur employé. Lorsque les composantes mettent un étudiant en "A facturer" c'est en théorie sur accord écrit de l'entreprise pour la prise en charge. Problématique de la justification des écarts au niveau de l'agence comptable.	09/09/2023
RECETTES	Droits d'inscription	REC26	Les droits d'inscription spécifiques (droits de formation) versés par des étudiants ne sont pas rattachés à l'unité de gestion correspondante					X			1	1	1	Cas des formations du SEFCA ou des inscriptions des étudiants internationaux hors UE (RI)	Faible	Complète		Problème de recouvrement des droits d'inscription au niveau des relations internationales et des inscriptions FC dans les composantes.	09/09/2023
RECETTES	Droits d'inscription	REC27	Les droits d'inscription versés ne sont pas rattachés aux exercices concernés (droits pluriannuels)					X			1	1	1	Procédures de clôture. PAR (Ub 98 droits d'inscription à facturer) et PCA (prorata de ce qui est payé)	Faible	Complète		Modification de la réglementation, les droits d'inscription sont rattachés à l'exercice au cours duquel ils ont été payés.	09/09/2023
RECETTES	CUFPA	REC28	Les procédures relatives à la perception de la CUFPA ne sont pas connues de l'ensemble des agents, notamment des agents au contact des entreprises (chercheurs, etc.)	X							1	1	1		Faible	Complète			09/09/2023
RECETTES	CUFPA	REC29	Les justifications de CUFPA arrivent trop tard en conséquence les vérifications sont tardives et la facturation arrive en dernière limite.	X							1	2	2	Il pourrait être envisagé une modification du calendrier de clôture et un avancement de la date de restitution des justifications.	Faible	Partielle			09/09/2023
RECETTES	CUFPA	REC30	Les contacts en entreprise ne sont pas mobilisés ou sont mobilisés hors délai pour obtenir des promesses d'attribution de la CUFPA. Les contacts en entreprise ne font pas l'objet d'un suivi suffisant pour pérenniser l'attribution de la CUFPA.		X						1	1	1	Actions mises en place au niveau de l'espace entreprises. Les composantes relancent également de leur côté. Bon développement au niveau des composantes.	Faible	Complète		Suivi peut être effectué par les composantes car le PF envoie un tableau récapitulatif des versements à chaque Ub à la fin de la campagne de CUFPA. Nous n'avons pas de recul sur la réforme de la CUFPA.	09/09/2023
RECETTES	CUFPA	REC31	La CUFPA perçue n'est pas rattachée à l'unité de gestion qu'elle finance (selon les promesses)						X		1	1	1	Suivi budgétaire Versement pas clairement identifié (parfois l'entreprise ne précise pas la formation et le diplôme financé) mais correction rapide du pôle Finances	Faible	Complète			09/09/2023
RECETTES	CUFPA	REC32	Restitution de la CUFPA (non consommation, absence de justification)		X						1	2	2	Contrôle au niveau de l'antenne financière et contrôle de l'éligibilité par le Pôle Finances. Les dépenses doivent être conformes à la circulaire du 05/02/2017.	Faible	Complète		Absence de contrôle externe par la DRFIP	09/09/2023
RECETTES	Formation Professionnelle	REC33 (REC07 pour les autres recettes)	Absence de titres de recette sur les prestations de formation continue	X							2	2	4	Procédure de relance de l'agence comptable et du pôle Finances.	Moyen	Partielle		L'UMDPSC passé tout en régie donc pas de contrôle possible de la part du pôle Finances.	09/09/2023
RECETTES	Formation Professionnelle	REC34	Non rattachement à l'exercice des recettes liées à des formations pluriannuelles ou à cheval sur deux exercices					X			3	2	6	Démarche de fiabilisation liée à la certification par les CAC Rattachement des recettes au prorata du temps de formation sur l'exercice. Le principe de l'annualité est bien respecté. La gestion du décalage entre l'année budgétaire et l'année universitaire est gérée par les PAR.	Elevé	Partielle		Difficultés de contrôler les PAR liés à la FC. Situation aggravée par les retards conséquents de facturation des années antérieures. Dispositif de collecte des informations comptables non efficace dans le cadre des opérations de clôture pour les PAR FC et apprentissage. Risque prioritaire pour l'établissement.	09/09/2023
RECETTES	Formation Professionnelle	REC35	Non comptabilisation des droits d'inscription versés par les étudiants ou à recevoir à la clôture de l'exercice	X							1	1	1	Contrôle sur la base APOGEE pour rapprochement entre recette théorique et recette recouvrée. Les recettes IA sont toutes comptabilisées. Pour les prises en charge par un tiers, émission d'une facture SIFAC.	Faible	Complète		Justification tous les mois des droits d'inscription non perçus avec liste nominative transmise à l'agence comptable. Problème de suivi avec les étudiants en formation continue. Vu avec les CAC.	09/09/2023



Cartographie des risques comptables et financiers



Processus	Sous-Processus	Référence Risque	Risque inhérent	Typologie							Cotation Brute			Dispositif de Maîtrise	Cotation Nette			Commentaires	Mise à jour
				Echantillon	Régularité	Exécutoire	Sincérité	Rattachement	Imputation	Impact	Probabilité	Criticité	Criticité Brute		Criticité	Niveau de maîtrise	Criticité Nette		
RECETTES	Formation Professionnelle	REC36	Connaissance des nouvelles procédures liées à l'apprentissage	X	X	X	X				3	3	9	Réforme mise en place courant 2020-21. Aucune procédure interne à l'UB mise en place côté FC.	Elevé	Absence		Les titres de recettes CFA du SUP sont effectués tardivement (plusieurs années de retard), les PAR ne sont pas fiabilisés sur l'apprentissage. En conséquence, cela fait courir un risque quant au rattachement et au résultat de l'exercice. La convention 23/24 a été rédigée en lien avec les différents services et le VP. Une procédure a été rédigée. Des réunions ont été organisées. Pour l'apprentissage CFA UB, la rédaction des conventions par le SEFCA comportant des erreurs nous place en difficulté au regard des OPCO qui ne financent pas à hauteur de ce qu'ils devraient. Risque prioritaire.	09/09/2023
RECETTES	Formation Professionnelle	REC37	Connaissance de la réforme de la formation continue		X						1	1	1	Réforme en cours, incidence sur 2019. Suivi de la responsable financière du SEFCA. A voir pour la procédure interne à l'UB.	Faible	Partielle		Aucune information au niveau PF et AC.	09/09/2023
RECETTES	Autres	REC38	Accès et dépôt des factures sur le Portail CHORUS, dématérialisation de la chaîne de la recette	X							1	1	1	Toutes les factures dues par les collectivités publiques doivent transiter via le portail CHORUS factures. Dans un avenir proche, l'ensemble des factures privées devra être déposé sur une plateforme.	Faible	Complète		La dématérialisation a été complètement déployée au 01/01/2020. Seule l'agence comptable dépose les factures sur Chorus, les composantes n'ont pas à le faire. L'Agence Comptable gère le suivi.	09/09/2023

PLAN ACTION						
PROCESSUS RECETTES						
ANNEE 2023						
PROCESSUS	RISQUE	PROPOSITION D'ACTION	ACTEURS CONCERNES	ECHÉANCE	COMMENTAIRE ETAT AVANCEMENT ACTION	DATES ET % AVANCEMENT ACTION
Recettes	Les procédures relatives aux recettes Ub ne sont pas connues de l'ensemble des agents (administratifs et chercheurs) (REC01)	Développer et uniformiser les informations et procédures déposées sur la GED. D'une manière globale, il faut intensifier et adapter la formation des agents au traitement de la recette.	Cellule / Pôle finances / Agence comptable/Composantes et services	Travail sur la période 2020 - 2022 et finalisation en 2022/2023	Le travail sur les procédures est réalisé. Des informations et outils à l'attention des personnels ont été mis à jour et ajoutés sur la GED.	septembre 2023-100%
Recettes	Des recettes ne sont ni titrées, ni facturées et ni encaissées (non identification ou non enregistrement de la recette) (R07/R33)	Le Pôle finances va mettre en place un suivi d'exécution budgétaire et l'Agence comptable des autocontrôles sur ce point précis.	Cellule / Pôle finances / Agence comptable/Composantes et services	Travail sur la période 20/23. Finalisation à venir	Le pF a mis en place des outils pour le suivi d'exécution et effectue un comparatif d'une année à l'autre. L'agence comptable effectue des autocontrôles sur les versements. L'analyse d'exécution pour le traitement des recettes est à renforcer en composantes/laboratoires/services. Une procédure générale des conventions a été formalisée et des circuits ont été revus (avec le PAJ et la cellule MARIAC)	septembre 2023 - 80%
Recettes	Risque sur les recettes et la facturation des ressources propres liées à la FC et à l'apprentissage (R09)	Poursuite des réunions de concertation SEFCA/PF/AC/Cellule Mariac. Mises en place à l'initiative du SEFCA, ces réunions permettent de traiter des problématiques rencontrées dans le cadre des actes de gestion financiers sur la FC et l'apprentissage.	SEFCA/PF/AC/Cellule MARIAC	En cours	Un travail est en cours sur la convention avec le CFA du supérieur et la facturation.	Septembre 2023-25%
Recettes	Des titres de recettes ou factures sont émis en double (ex. double titrage en recettes et en régie) (R11)	Travail en collaboration avec les composantes concernées pour fluidifier et améliorer les procédures et leur compréhension. Professionnalisation des acteurs nécessaire.	Agence Comptable/Pôle finances	2022	Une communication régulière est mise en place. Les procédures sont rappelées dans le mode opératoire diffusé sur la GED. La formation des nouveaux arrivants a été intensifiée en ce sens. Une composante reste à convaincre.	septembre 2023-90%
Recettes	Cotation inférieure à 3 sur l'évaluation périodique et l'exploitation des résultats (échelle de maturité des risques)	Il est prévu de formaliser un plan de contrôles, des autocontrôles annuels et une grille de supervision. Les contrôles seront tracés et feront l'objet d'un reporting.	Cellule / Pôle finances / Agence comptable/Composantes et services	Travail sur la période 20/23. Finalisation prévue en 2024	Une grille modélisée des contrôles a été réalisée et publiée sur l'intranet, les contrôles sont identifiés. Prochaine étape : la formalisation du plan de contrôle pour le processus	septembre 2023-25%
Versions du document	Date	Commentaire				
Version 1		oct-21				
Version 2		juin-22				
Version 3		sept-23				

Date :

Signature :



Cartographie des risques comptables et financiers



Processus	Sous-Processus	Référence Risque	Risque inhérent	Typologie										Cotation Brute			Dispositif de Maîtrise	Cotation Nette			Commentaires	Mise à jour
				Soutenable	Exhaustive	Régulière	Essentielle	Sincère	Rattachement	Imputation	Impact	Probabilité	Criticité Brute	Criticité	Niveau de maîtrise	Criticité Nette						
BUDGET	Elaboration budgétaire	BU 01	Risque d'erreurs important dans la construction des orientations budgétaires			X								3	1	3	Un travail préparatoire sur les recettes attendues et les dépenses prévues est effectué lors des orientations budgétaires de l'année N-1. On s'appuie sur l'année en cours au regard de ce que l'on connaît déjà, ce que l'on attend sur l'année N et N+1. Il ne s'agit ici que des recettes et dépenses pérennes (hors ressources propres).	Moyen	Partielle		Travail effectué en lien avec le Pôle Pilotage sur l'analyse de la masse salariale et la charge d'enseignement. Hypothèse formulée par le Pôle finances qui s'appuie sur la notif déf de N-1 et la dernière notif de N. La prévision des recettes porte sur l'exécution N-1 et sur N, le récapitulatif des dépenses agglomère toutes les dotations des composantes, la masse salariale et la charge d'enseignement. Manque de visibilité sur les atterrissages de la masse salariale servant de base aux projections et sur la SCSP.	13/07/2023
BUDGET	Elaboration budgétaire	BU 02	Non approbation du budget			X								3	1	3	Plusieurs dispositifs de contrôle mis en place. C'est maîtrisé mais l'affichage des agrégats financiers prévisionnels peut nécessiter de réajuster le budget.	Moyen	Partielle		Malgré les contrôles, l'arbitrage est politique. L'approbation du budget se fait au CA, elle est également soumise à un contrôle renforcé de la tutelle lors d'un pré-CA.	13/07/2023
BUDGET	Elaboration budgétaire	BU 03	Irrégularité des états budgétaires et financiers			X								3	1	3	C'est totalement maîtrisé.	Moyen	Complète		Édition des états budgétaires pour le rectorat. Vérification entre les données intégrées dans SIFAC et les états budgétaires.	09/05/2022
BUDGET	Elaboration budgétaire	BU 04	Mauvaises prévisions des dépenses et des recettes de la part des UFR / Ecoles / Instituts et services communs et généraux			X								3	3	9	Depuis 2020, un changement de procédure a entraîné des modifications dans les préparations budgétaires et dans le calendrier. L'exercice budgétaire comporte un seul budget rectificatif élargi de fin d'année. Des enveloppes sont ouvertes dès le budget initial dans les centres financiers "réservoir" afin d'assurer les ouvertures de crédits qui ne revêtent pas un caractère certain. Des enveloppes prévisionnelles sont également ouvertes en central. Tous les crédits non utilisés sont ajustés au dernier budget rectificatif de l'année N.	Moyen	Partielle		Outil de suivi budgétaire développé pour permettre une lecture simplifiée sur la situation de chaque composante Sensibilisation des gestionnaires lors des réunions d'information ou de formations tout au long de l'année Accompagnement personnalisé à la demande des composantes. Besoin de technicité accrue et de professionnalisation pour améliorer le taux d'exécution budgétaires. Un groupe de travail mis en place pour améliorer l'exécution, changement de méthodologie pour le BI 2024.	13/07/2023
BUDGET	Elaboration budgétaire	BU 05	Défaut d'une logique de programmation au sein du service (la programmation n'est pas gérée comme une projection qui peut être pluriannuelle)			X								2	2	4	La logique GBCP est globalement intégrée par les services financiers mais le manque d'informations de la part des porteurs de projets peut parfois pénaliser la programmation des projections pluriannuelles.	Moyen	Partielle		Nécessité d'une meilleure acculturation financière de l'ensemble de la communauté. Changement de méthode permettra le lissage de la pluriannualité des nouvelles conventions.	13/07/2023
BUDGET	Elaboration budgétaire	BU 06	Manque de prospective pluriannuelle dans la programmation et la reprogrammation			X								2	1	2	Depuis l'élaboration budgétaire 2023, la reprogrammation des recettes a été mise en place.	Moyen	Partielle		L'action de reprogrammation des recettes a permis d'atténuer les reports et d'avoir une meilleure visibilité des recettes.	13/07/2023
BUDGET	Elaboration budgétaire	BU 07	Difficultés de projections pluriannuelles sur les opérations immobilières			X								3	3	9	Un outil de suivi du calendrier des travaux a été développé par le Pôle Patrimoine en lien avec l'agence comptable.	Elevé	Partielle		Réunions trimestrielles sont organisées entre le Pôle Patrimoine, la DAF et l'Agence comptable pour permettre de suivre l'avancement des travaux et de réajuster les ouvertures de crédits. Mise en place d'un bordereau de suivi des travaux à réaliser.	13/07/2023
BUDGET	Pilotage budgétaire	BU 08	Difficultés de projections des agrégats financiers et comptables prévisionnels			X								3	2	6	Multiplicité des budgets (46 unités budgétaires) et complexité des investissements. Difficulté dans les prévisions des ressources propres qui revêtent un caractère incertain. Le contexte national lié au cadre financier imposé par l'Etat, l'environnement mouvant ainsi que les incertitudes ont un effet direct sur les agrégats	Elevé	Partielle		Travail en cours sur l'amélioration de la facturation des recettes propres pour la formation continue et l'apprentissage.	13/07/2023
BUDGET	Pilotage budgétaire	BU 09	Difficultés de pilotage budgétaire global liées à une forte atomisation des composants du budget, au manque d'outils de pilotage, au besoin de renforcement des RH			X								3	3	9	Les budgets sont collectés par la pôle finances et agglomérés en central. Le pilotage en central, même partiel, est complexifié. Le pilotage financier fait l'objet de groupes de travail et un pilotage d'enveloppes globales partielles en central a été proposé. Ce pilotage garantirait la disponibilité des crédits ouverts dans la programmation budgétaire.	Elevé	Partielle		Travail de réflexion au sein du GT pilotage financier sur l'organisation de la structure budgétaire en antennes financières.	13/07/2023



Cartographie des risques comptables et financiers



Processus	Sous-Processus	Référence Risque	Risque inhérent	Typologie							Cotation Brute		Dispositif de Maîtrise	Cotation Nette			Commentaires	Mise à jour		
				Soutenable	Exhaustivité	Régularité	Essentielle	Sincérité	Rattachement	Imputation	Impact	Probabilité		Criticité Brute	Criticité	Niveau de maîtrise			Criticité Nette	
BUDGET	Pilotage budgétaire	BU 10	Analyse et prévision de la masse salariale				X					3	2	6	Démarche périodique d'analyse, de suivi et de prévision de la masse salariale (réunion avec tableaux de bord à l'appui). Analyse année n et prévision n+1. Un travail important sur le pilotage de la masse salariale a été mis en place ce qui permet un meilleur suivi aussi bien sur la charge d'enseignement que sur la masse salariale. Les écarts constatés portent sur les ressources propres.	Elevé	Partielle		Un suivi régulier sur la consommation des emplois et sur la volumétrie de la masse salariale est effectué. Présentation en réunion TBS par l'élaboration de tableau de bord sur la masse salariale établissement et sur les emplois. Travail effectué sur un suivi fin de la charge d'enseignement au pôle pilotage et au service budget du PF. Recouplements effectués. Ouverture des heures aux composantes selon exécuté de l'année précédente.	13/07/2023
BUDGET	Pilotage budgétaire	BU 11	Sécurisation de la prévision des recettes				X					3	1	3	Relativement maîtrisé pour les recettes dont on a connaissance, question de l'exhaustivité.	Moyen	Partielle		A l'appui des inscriptions de crédits, des pièces justificatives sont demandées. Des consignes ont été données. Dans le cas d'inscription de recettes incertaines, toutes ces recettes seront ouvertes en central pour le BI 2024.	13/07/2023
BUDGET	Pilotage budgétaire	BU 12	Risque lié au décalage de la formalisation des modifications budgétaires en composantes et mise en exécution par l'établissement				X					3	1	3	Risque de non intégration du BR si des dépenses ont eu lieu entre temps.	Moyen	Complète		Ouverture enveloppes en central permet de pallier à ce décalage, amélioration.	13/07/2023
BUDGET	Soutenable budgétaire	BU 13	Contrainte trop forte des opérations passées				X					3	2	6	Hausse constante des restes à payer au sein de l'établissement.	Elevé	Partielle		Engagements de fin d'année, retards de livraisons... Mise en place d'un indicateur CIF. Sensibilisation des composantes.	17/07/2023

PLAN ACTION						
PROCESSUS BUDGET						
ANNEE 2023						
PROCESSUS	RISQUE	ACTION	ACTEURS CONCERNES	ECEANCE	COMMENTAIRE ETAT AVANCEMENT ACTION	DATES ET % AVANCEMENT ACTION
BUDGET - Elaboration budgétaire	BU04	Améliorer la professionnalisation et l'expertise financière de l'ensemble des intervenants dans la chaîne financière, réflexion sur la formation, l'information et la communication	Toutes les entités intervenant dans la chaîne budgétaire	Progressif à compter de 2023	Mise à jour des procédures, des formations, individualisation des échanges, messages dans les réunions d'encadrement	40%
BUDGET - Elaboration budgétaire	BU06	Réflexion et mise en place d'une procédure relative à la reprogrammation des recettes qui pourra s'appuyer sur le déploiement de l'outil OSCAR pour la recherche. Formation des intervenants de la chaîne financière	Toutes les entités intervenant dans la chaîne budgétaire	Progressif à compter de la construction du BI 2023	Mis en place au BI 2023	100%
BUDGET - Pilotage budgétaire	BU08-09-10-11	Développer et renforcer le pilotage global du budget de l'établissement dans la perspective de sécuriser les agrégats financiers, d'améliorer tous les indicateurs financiers et permettre d'avoir une meilleure lisibilité sur la soutenabilité pluriannuelle	Pôle finances	Progressif à compter de 2023	Un GT pilotage financier a été déployé entre mars et mai 2022, plusieurs propositions d'action ont été formulées. Le GT se poursuit en 2023 sur la mise en place des actions. Application de nouvelles actions au BI 2024 : gestion centralisée des enveloppes, allocation des moyens des opérations pluriannuelles par tranches annuelles.	20% en 2021
BUDGET - Pilotage budgétaire	BU08-09-10-11	Développement du suivi infraannuel du budget	Pôle finances, service budget, service du suivi des conventions, Pôle pilotage		Des outils sont en cours de déploiement pour le suivi de la masse salariale en composantes et laboratoires	15%
BUDGET - Soutenabilité budgétaire	BU13	Mise en place d'un indicateur de suivi des RAP parmi les indicateurs du CIF	Pôle finances	2023		100%
BUDGET		Sécuriser la matrice de préparation budgétaire en développant un outil en ligne	Pôle finances et DNUM		1) Prise de contact avec L'Université de Strasbourg pour utiliser leur outil Budget Web (avril 2021), fonctionnement très différent, abandonné 2) Transmission d'une note à la DGS et à la DNUM en 2022 sur la nécessité de développer un outil répondant à l'organisation et à la procédure de l'établissement. 3) Cette action est toujours en réflexion en lien avec la mise en place du nouvel outil SIFAC PLUS	20% en 2021
BUDGET		Mise en place d'INFINOE			Échéance 2023	40%
Versions du document	Date	Commentaire				
Version 1	oct-21					
Version 2	mai-22					
Version 3	juil-23					

Date : 18/07/2023
Signature :



Cartographie des risques comptables et financiers

Processus	Sous-Processus	Référence Risque	Risque inhérent	Typologie							Cotation Brute		Dispositif de Maîtrise	Cotation Nette			Commentaires	Mise à jour		
				Eschivabilité	Régularité	Exhaustivité	Sécurité	Sérialité	Rattachement	Imputation	Impact	Probabilité		Criticité Brute	Criticité	Niveau de maîtrise			Criticité Nette	
Trésorerie	Trésorerie à court terme	TRE01	Gestion générale : Absence de veille réglementaire sur les règles de financement des établissements publics.		X							3	1	3	Réunions au ministère. Flash mensuel "établissements publics nationaux". Informations du mensex, du minefi et de l'aef.	Moyen	Complète			04/05/2023
Trésorerie	Trésorerie à court terme	TRE02	Mauvais suivi des valeurs à l'encaissement, mauvais rapprochement bancaire, mauvaise tenue du compte		X	X						3	2	6	MOP écrits et polyvalence organisée. Contrôles réguliers, traçabilité, archivage des documents. Emargement des factures	Elevé	Complète		Plan de contrôle en cours	05/05/2023
Trésorerie	Trésorerie à court terme	TRE03	Absence de politique de gestion de trésorerie, mauvaise définition d'un besoin amenant à un niveau de trésorerie inadapté.	X	X							2	1	2	Suivi au niveau du TBS mensuel	Faible	Complète		Seul de précaution respecté	04/05/2023
Trésorerie	Caisse	TRE04	-Perte de chèques (lors de l'envoi à la DGFiP de Crétail) -Perte d'espèces lors de manipulations diverses, vol, erreurs lors de manipulations d'espèces									3	1	3	Double du bordereau en régie. Si écarts, copie des chèques, DFT. Caisse vérifiée quotidiennement.	Moyen	Complète		Procédure à écrire concernant les chèques. Procédure écrite concernant les espèces.	04/05/2023
Trésorerie	Caisse	TRE05	Absence de conservation des espèces/chèques dans un coffre ou une salle sécurisée dans les composantes et à l'agence comptable									3	1	3	Les versements de régie ne se font plus à l'AC, chaque régisseur effectue son dégageant directement auprès de la Banque postale. A l'AC, dégageants réguliers. La volumétrie des opérations en numéraire diminue avec le développement de nouveaux moyens de paiement.	Moyen	Complète		Des mandataires sont nommés pour réceptionner les chèques.	04/05/2023
Trésorerie	Régie	TRE06	Les pièces comptables ne sont pas enregistrées régulièrement	X	X	X						1	2	2	La réglementation précise un arrêté journalier. Certaines petites régies ne sont pas mouvementées quotidiennement.	Faible	Partielle		Rappel des consignes à chaque contrôle de régie.	04/05/2023
Trésorerie	Régie	TRE07	Ajustements mensuels : -Différence entre le montant de l'encaisse et le montant retracé en comptabilité (ajustement entre journal de caisse et comptabilité) -Absence de régularisation des différences de caisse dans les délais appropriés -Absence d'arrêté quotidien de caisse fiable.	X	X	X						1	2	2	-Les ajustements entre journal de caisse et comptabilité sont souvent effectués par l'AC, ce point fera l'objet d'une action dans le plan d'action. -Suivi des régies sous excel, alerte en cas de déséquilibre, tableau AC avec cellules verrouillées. -Les petites régies n'ont pas à produire d'arrêté quotidien.	Faible	Partielle		Pour le premier point, une action est prévue dans le plan d'action sur les contrôles des régisseurs.	04/05/2023
Trésorerie	Régie	TRE08	Absence de surveillance de l'encaisse (encaisse supérieure aux besoins immédiats)		X							1	1	1	Régies bloquées à 200 euros, surveillance de l'AC.	Faible	Complète		Contrôles mensuels de l'AC, formalisation dans un plan de contrôle en cours d'élaboration.	05/05/2023
Trésorerie	Régie	TRE09	Absence de contrôle des registres et journaux retraçant les opérations numériques	X								1	1	1	Contrôle de la balance au niveau des services (absence de procédure).	Faible	Complète		Contrôles a posteriori à l'AC, dématérialisation. La polyvalence n'est pas encore possible à l'AC, cela pourrait être problématique dans le cadre d'une absence longue.	04/05/2023
Trésorerie	Régie	TRE10	Risque d'erreur comptable : -Absence de procédure de gestion pour les régies -Utilisation erronée du compte de caisse (ce dernier ne peut être que débiteur ou nul)									3	1	4	-Procédures écrites : "guide du parfait régisseur". Formation annuelle des personnels. -Contrôle mensuel de l'agence comptable du compte de classe 5.	Moyen	Complète			05/05/2023
Trésorerie	Régie	TRE11	Perte due à une avance d'un service (tiers payant pour le centre de prévention)									3	3	9	La régie du SSU peut avancer le tiers payant pour les étudiants sans SS ou mutuelle (ce des étudiants étrangers). Risque de non remboursement, décision politique, impact budgétaire.	Elevé	Complète		Peu fréquent	04/05/2023
Trésorerie	Régie	TRE12	Enregistrement erroné de l'encaissement (non-enregistrement de la caisse sur la dette du débiteur, erreur de recouvrement)			X						1	1	1	Chèques sans provision rares. Il existe une procédure en cas d'impayés.	Faible	Complète			04/05/2023
Trésorerie	Régie	TRE13	Perte des avis de paiement (justificatifs tickets CB, tickets bus...)									1	1	1	Demande de production de certificats administratifs	Faible	Complète			04/05/2023
Trésorerie	Régie	TRE14	Modalités de paiement non respectées (erreur dans la désignation du virement, anomalie dans les virements)	X								2	2	4		Moyen	Complète			04/05/2023



Cartographie des risques comptables et financiers

Processus	Sous-Processus	Référence Risque	Risque inhérent	Typologie							Cotation Brute	Dispositif de Maîtrise	Cotation Nette			Mise à jour			
				Echéance Régulière	Exécution	Sécurité	Intégrité	Rattachement	Imputation	Probabilité			Criticité Brute	Criticité	Niveau de maîtrise		Criticité Nette		
Trésorerie	Régie	TRE15	Traitement du relevé de compte bancaire : -Mauvais rapprochement bancaire quotidien (relevés de compte non traités, traitement des écarts) -Réception de virements inappropriés sur les comptes de régie des composantes - Le relevé de compte n'est pas traité à sa réception	X	X	X					2	2	4	Tout mauvais rapprochement est traité au fil de l'eau, les virements inappropriés sur compte de régie concernent essentiellement le SEFCA, le relevé de compte est traité au fil de l'eau.	Moyen	Partielle	Des échanges réguliers entre l'AC et le SEFCA, ces échanges réguliers permettent d'apurer de nombreuses opérations	04/05/2023	
Trésorerie	Régie	TRE16	Encaissement et enregistrement des chèques, virements et cartes bancaires : - Le chèque est irrégulier (il ne comporte pas l'ensemble des mentions obligatoires) -Enregistrement comptable erroné (comptabilisation hors délai, rattachement de l'enregistrement à la mauvaise période) - Absence de traçabilité des opérations en instance d'encaissement (concerne tous les virements en cours)	X			X					3	2	6		Elevé	Complète		04/05/2023
Trésorerie	Régie	TRE17	Non-respect des autorisations sur l'encaissement des recettes par carte bancaire								2	1	2	Un arrêté par régie de l'AC prévoit la nature des recettes pouvant être encaissées par carte bancaire.	Faible	Complète	Contrôle mensuel réglementaire de l'AC	04/05/2023	
Trésorerie	Régie	TRE18	Risque lors du transport de fonds à la Banque postale								3	1	3	Chaque entité va déposer ses chèques, risque moindre lié à la diversité des modes de paiement.	Moyen	Complète		04/05/2023	
Trésorerie	Régie	TRE19	Discordance entre le journal des cartes bancaires et le relevé de compte								2	1	2	Cas des cartes bancaires rejetées ou des paiements PayPal (vente des EUD).	Faible	Complète	Contrôle systématique réglementaire	04/05/2023	
Trésorerie	Régie	TRE20	Archivage : -Le journal de caisse n'est pas conservé ou inaccessible -Non-conservation des avis de paiement (justificatifs) -L'archivage des pièces justificatives n'est pas exhaustif et ne permet pas un contrôle facile de la justification des comptes.	X							3	1	3	Démat dans SIFAC au 1/1/23.	Moyen	Complète		04/05/2023	
Trésorerie	Compte bancaire (AC)	TRE21	Les pièces comptables ne sont pas enregistrées régulièrement	X							1	1	1	comptabilisation des opérations de caisse au jour le jour	Faible	Complète		04/05/2023	
Trésorerie	Compte bancaire (AC)	TRE22	Ajustements mensuels : -Différence entre le montant de l'encaisse et le montant retracé en comptabilité (pas de contrôle quotidien de la caisse, non-ajustement entre le journal de caisse et la comptabilité) -Absence de régularisation des différences de caisse dans les délais appropriés -Absence d'arrêté quotidien de caisse fiable.	X			X				1	1	1	Ajustements comptables au fil de l'eau, à chaque opération.	Faible	Complète		04/05/2023	
Trésorerie	Compte bancaire (AC)	TRE23	Absence de surveillance de l'encaisse (encaisse supérieure aux besoins immédiats)		X						1	2	2	Encaisse autorisée à 10 000 euros.	Faible	Complète		04/05/2023	
Trésorerie	Compte bancaire (AC)	TRE24	Absence de contrôle des registres et journaux retraçant les opérations numéraires	X							1	1	1		Faible	Complète		04/05/2023	
Trésorerie	Compte bancaire (AC)	TRE25	Utilisation erronée du compte "caisse" (le compte caisse ne doit être que débiteur ou nul) lors de l'enregistrement comptable					X			1	1	1		Faible	Complète		05/05/2023	
Trésorerie	Compte bancaire (AC)	TRE26	Non-respect du plafond d'encaissement en numéraire	X							1	3	3		Moyen	Complète		05/05/2023	
Trésorerie	Compte bancaire (AC)	TRE27	Enregistrement erroné de l'encaissement (non-enregistrement de la caisse sur la dette du débiteur, erreur de recouvrement)			X					1	1	1		Faible	Complète		05/05/2023	
Trésorerie	Compte bancaire (AC)	TRE28	Perte des avis de paiement (justificatifs)								1	1	1		Faible	Complète		05/05/2023	
Trésorerie	Compte bancaire (AC)	TRE29	Modalités de paiement non respectées (erreur dans la désignation du virement, anomalie dans les virements)	X							3	1	3		Moyen	Complète		05/05/2023	
Trésorerie	Compte bancaire (AC)	TRE30	Traitement du relevé bancaire : -Mauvais rapprochement bancaire quotidien (relevés de compte non traités, traitement des écarts) -Le relevé bancaire n'est pas traité à sa réception	X	X	X	X				1	1	1		Faible	Complète		05/05/2023	
Trésorerie	Compte bancaire (AC)	TRE31	Encaissement et enregistrement des chèques, virements et cartes : non-comptabilisation des opérations au fil de l'eau				X				1	1	1	Obligation réglementaire	Faible	Complète		05/05/2023	



Cartographie des risques comptables et financiers

Processus	Sous-Processus	Référence Risque	Risque inhérent	Typologie							Cotation Brute		Dispositif de Maîtrise	Cotation Nette			Commentaires	Mise à jour
				Eschivabilité	Reputable	Exposition	Sécurité	Rattachement	Impact	Probabilité	Criticité Brute	Criticité		Niveau de maîtrise	Criticité Nette			
Trésorerie	Compte bancaire (AC)	TRE32	Absence de traçabilité des opérations en instance d'encaissement (les pièces justificatives ne permettent pas un contrôle des opérations sur les comptes)				X			3	2	6	Un tableau XLS est mis en place avec le SEFCA depuis janvier 2021. Il y a désormais un échange régulier avec le SEFCA. Indicateur de suivi dans le processus Recettes.	Elevé	Partielle			05/05/2023
Trésorerie	Compte bancaire (AC)	TRE33	Gestion comptable des rejets des opérations : -Absence de comptabilisation du rejet des moyens de paiement -Absence de dispositif de régulation des rejets -Absence de traçabilité comptable des rejets	X	X	X				2	1	2		Faible	Complète			05/05/2023

PLAN ACTION						
AGENCE COMPTABLE - TRESORERIE						
ANNEE 2023						
PROCESSUS	RISQUE	ACTION	ACTEURS CONCERNES	ECHEANCE	COMMENTAIRE ETAT AVANCEMENT ACTION	DATES ET % AVANCEMENT ACTION
TRESORERIE - Caisse	Perte de Chèques ou d'espèces / délais de traitement des opérations / responsabilité des régisseurs (TR04)	Mise en place de nouveaux moyens d'encaissement (Virements / TPE / PAYBOX) et rationalisation du nombre de régies	AC / REGISSEURS	31/12/2024	UMDPCS constitue une régie importante, non encore traité	20% en 2023
TRESORERIE - Régie	Contrôle de caisse, rapprochement avec la comptabilité (TR07)	Former les régisseurs à ce contrôle	AC / REGISSEURS	31/12/2024		Action mise en place en 2023
TRESORERIE - Régie	Virement inapproprié sur le compte de régie du SEFCA (TRE 15)	Une analyse des opérations de la régie sera effectuée avant la fin de l'exercice 2021. Une action devrait être mise en place en 2022.	AC / régisseur du SEFCA	Débuté en 2021	Sefca reçoit beaucoup de virements, le reroutage n'est pas automatique	50% en 2023
TRESORERIE - Compte Bancaire (AC)	Absence de traçabilité des opérations en instance d'encaissement (les pièces justificatives ne permettent pas un contrôle des opérations sur les comptes) (TRE32)	Mise en place d'un tableau xls avec le SEFCA pour le suivi des recettes à classer /échanges mensuels avec le SEFCA .	Services recetes PF / service recettes AC / SEFCA	dispositif pérenne	Ce tableau XLS est mis en place avec le SEFCA depuis janvier 2021. Il y a désormais un échange régulier avec le SEFCA. Indicateur dans le processus Recettes.	100% en 2023
Versions du document	Date	Commentaire				
V1	18/10/2021					
V2	30/05/2022					
V3	05/05/2023					

Date : 05/05/2023
Signature : Muriel LECULLIER



Cartographie des risques comptables et financiers

Processus	Sous-Processus	Référence Risque	Risque inhérent	Typologie							Cotation Brute			Dispositif de Maîtrise	Cotation Nette			Commentaires	Mise à jour		
				Exhaustivité	Régularité	Exactitude	Sincérité	Rattachement	Imputation	Impact	Criticité Brute	Criticité	Niveau de maîtrise		Criticité nette						
Etats financiers/ Clôture comptable	Comptabilisation des opérations et préparation de la clôture	CC01	Mauvaise utilisation de la nomenclature réglementaire						X		2	1	2	Il y a une nomenclature précise des comptes en achat comme en recette.	Faible	Partielle		Vérification à l'Agence comptable par le service facturier (dépenses) ou service recettes du pôle finances (recettes) plus opérations de formation et d'information à destination des composantes.	29/08/2023		
Etats financiers/ Clôture comptable	Comptabilisation des opérations et préparation de la clôture	CC02	La balance est déséquilibrée						X		3	1	3	Sifac est bien calibré et la balance ne peut être déséquilibrée.	Moyen	complète		Aucun risque car le SI permet de tout maîtriser.	29/08/2023		
Etats financiers/ Clôture comptable	Comptabilisation des opérations et préparation de la clôture	CC03	Manque de maîtrise des flux financiers en cours d'exercice (non détection d'erreurs importantes, les variations importantes des postes du bilan et du compte de résultat ne sont pas connues)			X							3	2	6	Depuis 2019, mise en place de contrôles trimestriels des comptes de classe 4 en cours d'exercice. Indicateurs des tableaux de bord stratégiques permettent d'identifier les variations significatives. Suivi du débouclage des CAP et des PAR en infra-annuel.	Elevé	partielle		Mise en place d'états comparatifs N/N-1 à date sur les comptes de résultat plus immobilisations classes 1 et 2 (effectif mais non formalisé). Ce comparatif permet d'effectuer de la prospective sur le résultat de l'année, présentée après 6 mois d'exercice lors des réunions TBS. Des problématiques peuvent être identifiées. Limite liée à la professionnalisation des acteurs pour une meilleure maîtrise des flux financiers. Par ailleurs, la volumétrie est élevée.	29/08/2023
Etats financiers/ Clôture comptable	Clôture comptable	CC04	Décomptes non effectués (la caisse et les valeurs ne sont pas décomptés au 31 décembre)	X									3	1	3	Obligation réglementaire de suivi de caisse et du compte de trésorerie. Contrôle systématique des CAC.	Moyen	complète			29/08/2023
Etats financiers/ Clôture comptable	Clôture comptable	CC05	Dispositif de collecte des informations comptables non efficace dans le cadre des opérations de clôture (perte de données, retard dans la collecte, pas de contrôle de régularité des pièces collectées) relatives aux achats	X									2	2	4	Relances par mail des composantes effectuées. Contrôle exhaustif de régularité des pièces concourant à la clôture au 31/12 plus audit des CAC. Formation clôture annuelle systématique auprès des acteurs plus présentation des dispositifs de clôture auprès des acteurs et dans le cadre d'une réunion annuelle.	Moyen	Complète		Comparatif systématique entre les données n et n-1 qui permettent d'identifier les omissions ou les irrégularités (effectué mais non formalisé).	29/08/2023
Etats financiers/ Clôture comptable	Clôture comptable	CC06	Dispositif de collecte des informations comptables non efficace dans le cadre des opérations de clôture relatives aux RH	X									3	2	6	Contrôle exhaustif de régularité des pièces concourant à la clôture au 31/12 plus audit des CAC. Formation clôture annuelle systématique auprès des acteurs plus présentation des dispositifs de clôture auprès des acteurs et dans le cadre d'une réunion annuelle.	Elevé	Partielle		Comparatif systématique entre les données n et n-1 qui permettent d'identifier les omissions ou les irrégularités (effectué mais non formalisé). Charges congés payés conséquentes et absence de programme de gestion de congés. Problématique sur identification des heures complémentaires et des vacations (horodatage et estimation des CAP).	29/08/2023
Etats financiers/ Clôture comptable	Clôture comptable	CC07	Dispositif de collecte des informations comptables non efficace dans le cadre des opérations de clôture pour les PAR FC et apprentissage	X									3	2	6	Relances par mail du service effectuées. Contrôle exhaustif de régularité des pièces concourant à la clôture au 31/12 plus audit des CAC. Réunion annuelle de clôture spécifique avec les antennes financières des services de FC.	Elevé	Partielle		Comparatif systématique entre les données n et n-1 qui permettent d'identifier les omissions ou les irrégularités (effectué mais non formalisé). Volume de PAR très important au regard des titres effectués en cours d'année (mise en place d'un indicateur qui sera présenté lors du prochain COPIL du contrôle interne. Travail en cours avec réunions mensuelles SEFCA, services financiers et cellule MARIAC sur la thématique de la facturation (avec CFA du SUP notamment). La problématique est suivie en interne. Le risque sur les recettes est également exogène dans la mesure où l'établissement dépend, pour les ressources propres en apprentissage, des coûts contrats fixés par France Compétences.	29/08/2023
Etats financiers/ Clôture comptable	Clôture comptable	CC08	Dispositif de collecte des informations comptables non efficace dans le cadre des opérations de clôture pour les PAR autres prestations	X									2	2	4	Relances par mail des composantes effectuées. Contrôle exhaustif de régularité des pièces concourant à la clôture au 31/12 plus audit systématique des CAC. Formation clôture annuelle systématique auprès des acteurs plus présentation des dispositifs de clôture auprès des acteurs et dans le cadre d'une réunion annuelle.	Moyen	Complète		Comparatif systématique entre les données n et n-1 qui permettent d'identifier les omissions ou les irrégularités (effectué mais non formalisé). L'application OSCAR pourrait certainement permettre un meilleur pilotage.	29/08/2023
Etats financiers/ Clôture comptable	Clôture comptable	CC09	Dispositif de collecte des informations comptables non efficace dans le cadre des opérations de clôture pour les subventions	X									3	2	6	Relances par mail des composantes effectuées. Contrôle exhaustif de régularité des pièces concourant à la clôture au 31/12 plus audit systématique des CAC. Le service conventions du PF balaye individuellement toutes les conventions recherche et hors recherche et identifie les PAR au regard des dépenses de l'exercice.	Elevé	partielle		Voir si la mise en place d'OSCAR permet à terme d'aider au calcul des PAR. Cela tient aussi au niveau d'incertitude pour certains financeurs (FEDER).	29/08/2023
Etats financiers/ Clôture comptable	Clôture comptable	CC10	Imputation comptable erronée			X							2	2	4	Contrôle avec l'appui des commissaires aux comptes.	Moyen	partielle		Limite organisationnelle, formation et spécialisation des acteurs.	29/08/2023
Etats financiers/ Clôture comptable	Clôture comptable	CC11	Saisie erronée de données (double saisie, omission de saisie, saisie tardive, mauvais contrôle des saisies, validation de saisies erronées)			X							2	2	4	Auto-contrôle des agents. Pas de double vérification pour le moment. Possibilité de vérifier le total mais peu d'intervenants sur les écritures de clôture. Contrôle systématique des écritures de clôture par rapport aux tableaux agrégés de données validées. Ce contrôle est également réalisé par les CAC.	Moyen	partielle			29/08/2023
Etats financiers/ Clôture comptable	Clôture comptable	CC12	Mauvais archivage des documents comptables (non disponibilité des documents, mauvais classement ne permettant pas la recherche rapide de documents)	X									1	1	1	Tout est dématérialisé et archivé systématiquement dans Sifac à l'appui des écritures. Mettre en place un dispositif de contrôle interne pour ces pièces.	Faible	partielle			29/08/2023
Etats financiers/ Clôture comptable	Clôture comptable	CC13	Mauvaise tenue des stocks				X						1	1	1	Un inventaire est réalisé tous les ans par les composantes ayant des produits stockés (COM, EUD, JUVV).	Faible	complète		Dispositif de contrôle interne des stocks infra-annuels à mettre en place.	29/08/2023
Etats financiers/ Clôture comptable	Clôture comptable	CC14	Non mise en place d'un dispositif de clôture mensuelle (solde des comptes d'imputation provisoire, mise en service régulière des immobilisations, émission régulière des titres de recettes, arrêtés intermédiaires complets)			X							2	2	4	Quasi-absence par impossibilité technique. Maîtrise de la mise en service régulière des immobilisations, leur montant est disponible mais il n'y a pas de suivi mensuel, remontées mensuelles d'arrêtés comptables (balances...)	Moyen	partielle		Contrôles infra-annuel sur des points spécifiques pertinents.	29/08/2023
Etats financiers/ Clôture comptable	Clôture comptable	CC15	Non mise en place d'une veille permettant des corrections au courant de l'année facilitant la clôture comptable annuelle.	X									2	2	4	Points comparatifs et débouclages participent de cette veille.	Moyen	partielle			29/08/2023



Cartographie des risques comptables et financiers

Processus	Sous-Processus	Référence Risque	Risque inhérent	Typologie							Cotation Brute			Dispositif de Maîtrise	Cotation Nette			Commentaires	Mise à jour
				Exhaustivité	Régularité	Exactitude	Sincérité	Rattachement	Impaction	Impact	Probabilité	Criticité brute	Criticité		Niveau de maîtrise	Criticité nette			
Etats financiers/ Clôture comptable	Clôture comptable	CC16	Mauvaise anticipation de la clôture comptable (standardisation des règles de documentation comptable, mise en place d'une cartographie des acteurs, planning des opérations liées à la clôture comptable)	X							3	3	9	Calendrier de clôture mis en place, diffusé aux composantes le plus tôt possible. Réunions régulières entre l'AC et le pôle Finances.	Elevé	complète		Il manque un calendrier type descriptif des opérations se déroulant dans l'année.	29/08/2023
Etats financiers/ Clôture comptable	Clôture comptable	CC17	Mauvaise gestion de la fiscalité des opérations (TVA, provisions, crédits d'impôts)	X							1	1	1	L'Université n'a pas d'opérations fiscales autre que la TVA qui est déclarée mensuellement et qui ne se gère pas dans le cadre d'un dispositif de clôture.	Faible	complète			29/08/2023
Etats financiers/ Clôture comptable	Clôture comptable	CC18	Mauvaise gestion des prestations internes.	X							1	1	1	Virements de crédits entre composantes centralisés par le pôle finances, ne constitue plus un enjeu de clôture comptable.	Faible	complète			29/08/2023
Etats financiers/ Clôture comptable	Clôture comptable	CC19	Mauvaise qualité de la restitution des comptes (sincérité des comptes de l'université)				X				1	1	1	Comptes soumis à certification par les CAC.	Faible	complète			29/08/2023
Etats financiers/ Clôture comptable	Clôture comptable	CC20	Recensement comptable du Parc Immobilier (cf. narratif PIM)			X					3	2	6	Mise en place d'un PV de mise en service formalisé.	Elevé	partielle		Malgré une procédure écrite, la transmission du PV de mise en service et la décomposition des groupes de composants restent toujours à l'initiative de l'AC. Risques liés à la gestion financière d'opérations immobilières hors pôle patrimoine. Problème d'expertise des acteurs (technicité particulière sur l'exécution des marchés publics de travaux). Evaluation de France Domaine sur les biens immobiliers de l'Université en 2012. Les bâtiments nouveaux sont intégrés à leur coût d'acquisition. Mise en place d'un circuit de conservation des conventions immobilières à déterminer entre le PAI et le pôle patrimoine, point sur les conventions immobilières.	29/08/2023
Etats financiers/ Clôture comptable	Clôture comptable	CC21	Mise en place d'une revue périodique des risques liés aux litiges en cours et aux provisions pour charges.	X							2	1	2	Pas de dispositif de maîtrise mais le nombre de litiges est faible. Pas de communication à l'AC des litiges juridiques, RH ou en ce qui concerne le patrimoine. Les CAC effectuent un recensement annuel systématique auprès des services concernés. Les litiges concernant les factures (créances clients) connus.	Faible	Partielle			29/08/2023
Etats financiers/ Clôture comptable	Clôture comptable	CC22	Mise en place d'un dispositif de prise en charge des amortissements des actifs.	X							3	1	3	Tout est intégré et automatisé dans le SI.	Moyen	complète			29/08/2023

PLAN ACTION						
PROCESSUS ETATS FINANCIERS-CLOTURE COMPTABLE						
ANNEE 2023						
PROCESSUS	RISQUE	ACTION	ACTEURS CONCERNES	ECHÉANCE	COMMENTAIRE ETAT AVANCEMENT ACTION	DATES ET % AVANCEMENT ACTION
Etats financiers-Clôture comptable	CC03-Manque de maîtrise des flux financiers en cours d'exercice	La formalisation de la mise en place d'états comparatifs N/N-1 à date sur les comptes de résultat plus immobilisations classes 1 et 2 devrait permettre de renforcer la maîtrise du risque. Reste la question organisationnelle de la professionnalisation et l'expertise des acteurs. Remplace action mise en place arrêtés intermédiaires complets 2020	Agence comptable Nicolas Cuenin	2022 Échéance repoussée à 2024	Action définie au 28/09/2021	2023-50% Formalisé dans le cadre des Tableaux de bord stratégiques, sert pour l'analyse prospective. Difficile à réaliser sur les recettes car le volume des PAR est important notamment sur les conventions de recherche, les PAR sont définis au moment de la clôture.
Etats financiers-Clôture comptable	CC07-Dispositif de collecte des informations non efficace dans le cadre des opérations de clôture pour les produits à recevoir de la FC et de l'apprentissage	Travail de fonds mis en place sur la facturation. Déclinaison d'un indicateur en contrôle interne (volume produits à recevoir/titre de recettes effectuées en cours d'année), indicateur qualité comptable, les PAR correspondant à des estimations nécessitant un débouclage sur l'année suivante et pouvant entraîner une observation des CAC.	AC en lien avec services des recettes au PF	2023	Action définie au 4/10/2022	2023-100%
Etats financiers-Clôture comptable	CC16-Mauvaise anticipation de la clôture comptable	Mise en place d'un calendrier type descriptif des opérations se déroulant dans l'année.	AC	2023 Échéance repoussée à 2024	Action définie au 4/10/2022	0%
Etats financiers-Clôture comptable	CC20-Recensement comptable du parc immobilier	Mise en place d'une revue d'inventaire physique des biens immobiliers (rapprochement, revue des processus dont circuit des conventions).	AC-cellule Mariac-PAJI-Pôle patrimoine	2023 Échéance repoussée à 2024		0%
Versions du document	Date	Commentaire				
Maj 2021	28/09/2021					
Maj 2022	04/10/2022					
Maj 2023	29/08/2023					

Date : 29/08/2023
Signature :